

Rapport annuel **2007**

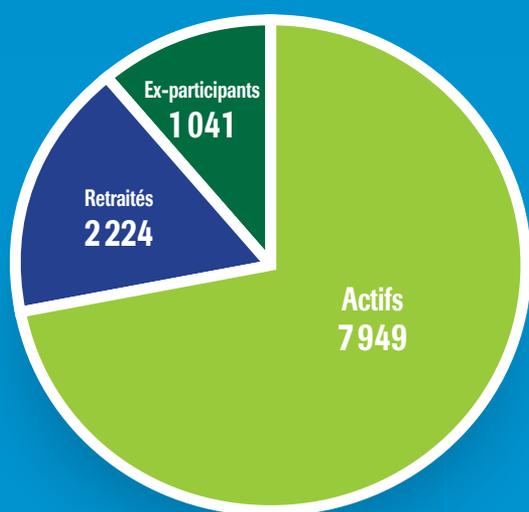
Voir **plus** loin

 **RRUQ**
Régime de retraite
de l'Université du Québec



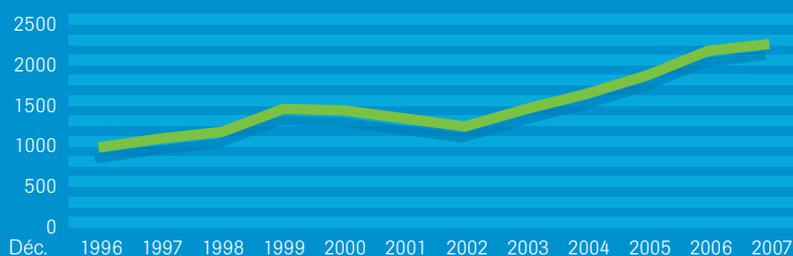
Profil RRUQ

Le Régime de retraite de l'Université du Québec (RRUQ) concerne les employés des établissements de l'Université du Québec (UQ) et ceux d'autres employeurs qui ont des liens avec l'UQ. Il s'agit d'un régime de retraite à prestations déterminées basées sur les cinq années les mieux rémunérées de la carrière du participant : la rente versée est égale à 2 % par année de service et elle est coordonnée à 65 ans pour tenir compte du Régime des rentes du Québec.



Au total,
11 214
participants

Croissance de l'actif (en millions \$)



Résultats des tests de capitalisation et de solvabilité (%)



Message du président.....	2
Communication du directeur général.....	4
Structure de gouvernance du Régime de retraite de l'Université du Québec.....	6
Poursuite du plan stratégique 2005-2008.....	8
Situation financière du Régime.....	15
Modifications au Règlement du Régime.....	16
Profil des participants.....	17
Volet éducatif.....	19
Rapport des comités.....	20
Résultats des rendements de l'année 2007.....	22
États financiers et notes afférentes.....	28
Fédération des retraités de l'Université du Québec.....	49
Liste des personnes retraitées en 2007.....	49
Liste des personnes décédées en 2007.....	50
Comités et partenaires.....	51
Principaux conseillers externes.....	52
Calendrier des assemblées annuelles 2008.....	53
Coordonnées du RRUQ.....	54

Message du président

Le Comité de retraite est fier des avancées de l'année 2007, mais il est surtout satisfait pour tous les participants au Régime. Selon la Régie des rentes du Québec, le nombre de régimes de retraite à prestations déterminées au Québec a diminué de 30 % entre 1996 et 2005. Comme employés du réseau de l'Université du Québec, nous pouvons nous considérer privilégiés de disposer d'un tel bénéfice. Cela est particulièrement vrai dans le cas du Régime de retraite de l'Université du Québec (RRUQ), dont la situation financière se classe parmi les plus enviables.

Un juste équilibre entre le risque et le rendement

En 2007, tous les régimes de retraite au pays ont été touchés par le faible rendement des actions étrangères et des obligations. En dépit de cela, notre Régime a su bien tirer son épingle du jeu en obtenant des rendements qui se classent parmi les meilleurs pour les caisses de tailles semblables. En outre, son degré de solvabilité¹ s'est maintenu, pendant que sa capitalisation est demeurée au-dessus du seuil de 100 %.

Aller plus loin en matière de gouvernance

La gouvernance constitue un aspect essentiel de toute organisation. Certains croient que les processus de gouvernance portent davantage sur la forme que sur la substance.

Selon les experts, la gouvernance d'une caisse de retraite nécessite la mise en place d'un ensemble de structures de prise de décisions, de politiques et de marches à suivre pour permettre à la caisse d'atteindre ses objectifs. À cet égard, les membres du Comité de retraite prennent leurs décisions et procèdent aux délégations dans le meilleur intérêt des bénéficiaires du Régime. Le Comité voit également à recruter et à fidéliser les personnes et les partenaires les plus compétents. Les membres s'assurent de la présence de politiques et procédures adéquates ainsi que des systèmes nécessaires en matière de conformité. Au nom de mes collègues du Comité, je vous certifie que nous nous engageons à poursuivre sur cette voie.

Au-delà de la surveillance

Votre Comité de retraite joue pleinement son rôle et remplit ses responsabilités en ayant à l'esprit les obligations qui découlent de la bonne gouvernance. En cours d'année, le Comité a mis l'accent sur la participation des membres à des discussions stratégiques. Ils se sont notamment prononcés, à la suite de la réalisation d'une nouvelle étude sur l'appariement de l'actif et du passif du Régime, sur les modifications à apporter aux politiques de financement et de placement. En fin d'année, votre Comité a donc adopté une Politique de financement modifiée et il a révisé sa Politique de régie d'entreprise.

Au terme de cette année, le Comité a également peaufiné le processus d'autoévaluation des comités par les membres; cela a permis d'améliorer la manière dont fonctionnent tous les comités dans leur ensemble.

Les membres ont aussi défini le profil des compétences et intérêts requis au sein du Comité afin d'éclairer adéquatement les parties patronales et syndicales lors de la nomination des futurs administrateurs.

Le Comité a par ailleurs suivi avec vigilance la réalisation du plan stratégique 2005-2008. Le rapport d'activité de tous les comités témoigne de l'ampleur des travaux qui ont été menés dans le cadre de 28 réunions. En 2007, le Comité de retraite a donc poursuivi, avec diligence et dans le respect de ses responsabilités fiduciaires, une promesse incontournable : « Mieux garantir votre avenir ».

Un départ au sein du Comité

Au nom du Comité de retraite, j'aimerais remercier monsieur Jean Lavoie, qui a quitté le Comité en 2007, pour son apport significatif à titre de représentant de la corporation de l'Institut national de la recherche scientifique. Sa contribution à titre de membre du Comité de retraite et de placement a été grandement appréciée.

Les gens font la différence

Les résultats obtenus sont très bons, voire meilleurs que ceux de plusieurs autres grandes caisses de retraite canadiennes. La situation n'aurait pas été la même sans le soutien du Secrétariat et de l'ensemble de ses employés. Je sais qu'un nombre important de personnes travaillent à la préparation des dossiers. Au nom du Comité, je veux les en remercier.

Avant de terminer, il est un élément sur lequel je ne saurais trop insister : l'importance pour tous les intervenants dans la gestion du Régime de travailler dans le même sens et en simultanément pour la pérennité de notre Régime.

J'exprime ma gratitude à l'égard des membres du Comité de retraite pour leur dévouement et le soin qu'ils mettent à traiter les dossiers qui leur sont soumis.

M^e Michel Quimper
Président

¹ La Loi sur les régimes complémentaires de retraite exclut les universités de l'obligation de rembourser un déficit de solvabilité.



« Encore une fois cette année, les résultats obtenus sont éloquent, tant en matière de santé financière que de gouvernance. »



Présidents et vice-président des comités

M^{me} Dany Rondeau

Présidente du
Comité d'éthique
et de déontologie
Université du Québec
à Rimouski
(Absente de la photo)

M^{me} Louise Laflamme

Présidente du
Comité de vérification
École nationale
d'administration
publique

M. René Delsanne

Président du
Comité de placement
Université du Québec
à Montréal

M^e Michel Quimper

Président du
Comité de retraite
Université du Québec

M. Gilles Picard

Vice-président du
Comité de retraite
École de technologie
supérieure

Communication du directeur général



« Nous voulons être reconnus parmi les meilleurs au pays. »

Nous estimons que cinq facteurs clés feront du Régime l'un des meilleurs au pays :

- Nous sommes vraiment axés sur les participants pour anticiper et satisfaire leurs besoins;
- Nous mettons en place une stratégie équilibrée et bien gérée qui donne accès au meilleur rendement en fonction du risque que nous prenons;
- Nous voulons atteindre l'excellence opérationnelle en améliorant notre exécution. Nous continuons d'examiner nos processus et cherchons à les améliorer;
- Nous bénéficions d'une constante collaboration et d'une confiance réciproque entre le Comité de retraite et le Secrétariat;
- Nous bâtissons pour l'avenir. Nous ne sommes pas seulement tournés vers des objectifs de rendement à court terme; nous travaillons à satisfaire les besoins de toutes les générations qui composent le régime de retraite.

En poursuivant cette approche, le Régime a atteint ses objectifs de l'année au chapitre du contrôle des risques et des services aux participants, de la qualité de son actif et des rendements. Tous les indicateurs confirment que le Régime réalise progressivement et avec succès le plan stratégique qu'il s'est donné il y a quelques années.

Une performance supérieure à la moyenne

Ainsi, le rendement global du Régime en 2007 s'est élevé à **3,8 %**, devançant notre portefeuille cible pour une sixième année consécutive. Cette performance dépasse de 230 points centésimaux la médiane des grandes caisses de retraite canadiennes.

Plus modeste que pour les années antérieures, le revenu de placement réalisé en 2007 correspond tout de même au coût des rentes de deux années environ.

L'actif total de la caisse passe à 2,275 milliards de dollars

Depuis l'année 2004, le Régime a modifié sa répartition de l'actif dans le but de mieux diversifier son risque et de produire des rendements supérieurs. Les investissements suivants ont été augmentés : l'immobilier, les fonds de couverture et les placements privés. De 2004 à 2007, l'actif alloué à ces classes dites « alternatives » est passé de 3,2 % à 20,4 % de l'actif total de la caisse. Encore cette année, ces trois classes d'actifs ont connu d'excellents résultats. Je vous invite à en prendre connaissance dans les pages qui suivent.

Une saine situation financière

En ce qui a trait aux engagements du Régime, le Comité a demandé à nos actuaires externes de procéder à une nouvelle évaluation actuarielle en date du 31 décembre 2007. Le taux de capitalisation, de 105,5 % à cette date, varie peu par rapport à l'an passé, alors que le degré de solvabilité s'est maintenu à 95,1 %. À la lumière de ces résultats et de ceux de la « Revue annuelle de la situation financière » et tel que promis, le Comité a pris la décision d'accorder à nouveau la pleine indexation des rentes pour les années après 2004, à compter du 1^{er} juillet 2008 jusqu'au 30 juin 2009.

S'associer aux meilleurs de l'industrie

L'une des orientations de notre plan stratégique consiste à favoriser la contribution de partenaires performants. Au cours de la dernière année, nous avons effectué des appels d'offres touchant trois secteurs d'activité importants, soit l'actuariat, la garde des valeurs et la vérification externe. Ces exercices ont mené à l'embauche de deux nouvelles firmes d'experts, Mercer et RBC Dexia, et à la reconduction du mandat de Samson Bélair Deloitte & Touche.

Priorités 2008 : saisir les bonnes occasions

En 2008, l'année sera consacrée à la mise en application de la nouvelle Politique de financement et à la finalisation de la Politique de placement révisée. Nous raffinerons nos outils et mesures de risque et le déploiement efficace de ceux-ci.

Nous poursuivrons notre programme d'investissement en capital privé, optimiserons le potentiel des placements en fonds de couverture et augmenterons le secteur des infrastructures, particulièrement à l'étranger. Nous ciblerons également de nouveaux partenaires offrant des classes d'actif spécialisées déjà bien implantés dans leur marché. Nous continuerons de bâtir des liens de confiance avec tous les intervenants associés à la gestion de ce Régime.

L'expérience côtoie la nouveauté et la stabilité se mêle à la créativité

Le succès de l'année 2007 n'aurait pas été possible sans le travail remarquable d'un groupe de personnes exceptionnelles, en l'occurrence le personnel du Secrétariat et les membres de tous les comités. Ce sont eux qui, jour après jour, font du Régime l'une des caisses de retraite les plus dynamiques.

M. Richard Laflamme
Directeur général

Voir
plus
loin

Être reconnu
parmi les meilleurs
au pays par :

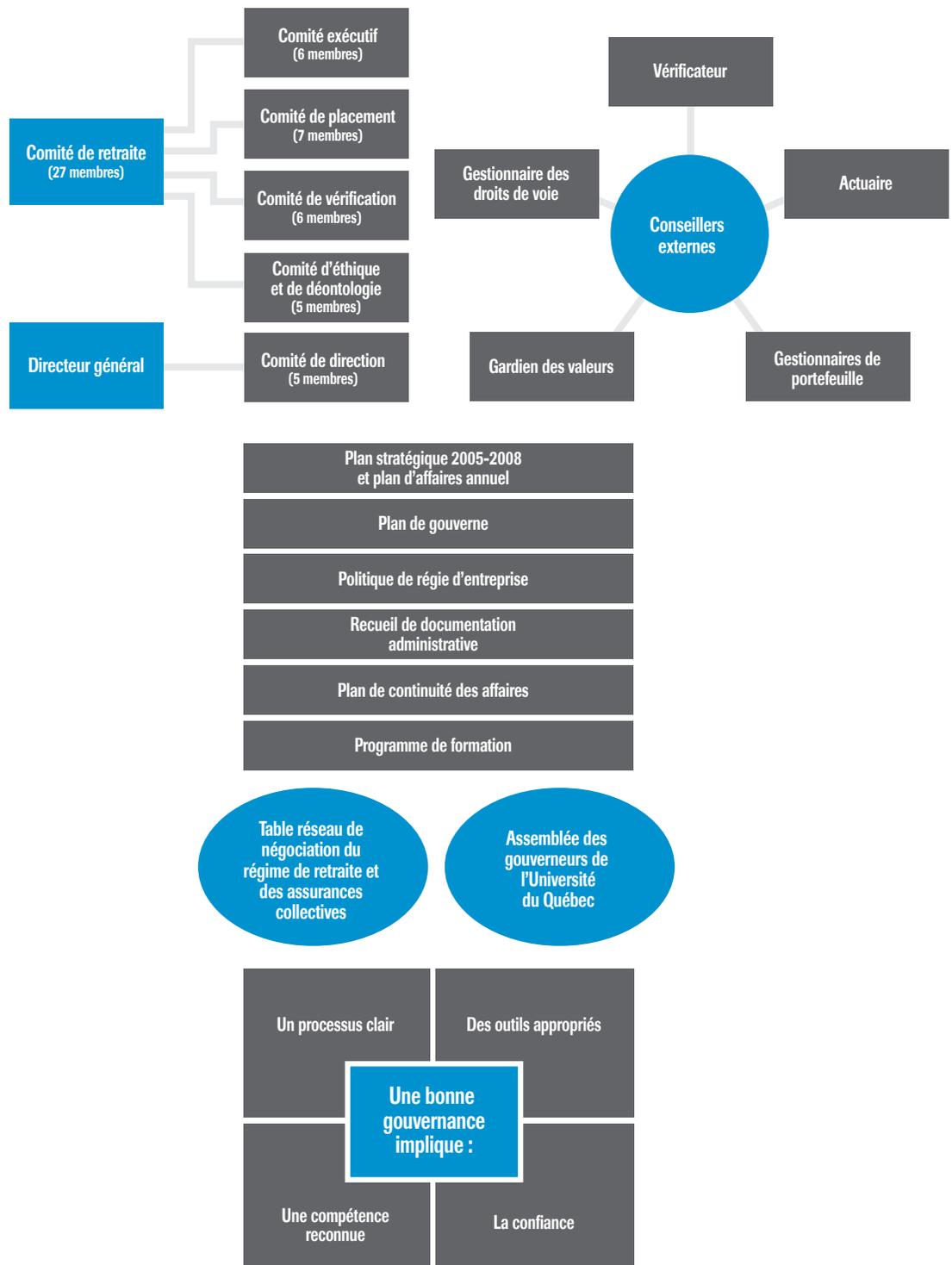
- Notre service de haute qualité
- Notre gestion optimale des placements
- Notre santé financière

En favorisant la synergie de tous les partenaires.

Structure de gouvernance

du Régime de retraite de l'Université du Québec

La gouvernance d'une caisse de retraite nécessite la mise en place d'un ensemble de structures de prise de décisions, de politiques et de marches à suivre pour permettre à la caisse d'atteindre ses objectifs.





Membres du Comité de direction

M. Louis Langlois

Directeur des
placements, du
contrôle et de la
comptabilité

M^{me} Julie LeBel

Directrice des
services administratifs

M. Richard Laflamme

Directeur général

M. Constant Deniger

Directeur aux affaires
juridiques et à la
gouvernance

M. Michel Montour

Directeur de l'actuariat

Voir
plus
loin



Poursuite du plan stratégique

2005-2008

L'année 2007 représente la troisième année au cours de laquelle les quatre orientations suivantes ont contribué de façon importante à l'atteinte des résultats :

- Gestion du risque et rendement optimal
- Gouvernance et transparence
- Promouvoir le Régime
- Développer notre expertise

Orientation :

Gestion du risque et rendement optimal

Assurer la gestion du risque afin de favoriser la solidité financière du Régime et un rendement optimal.

En 2007

Nous avons poursuivi les travaux de révision de la Politique de placement. À cet égard, plusieurs réunions intensives avec le Comité de placement conduiront en 2008 à l'établissement d'un nouveau portefeuille de référence. Nous avons continué de suivre l'évolution d'autres marchés, en investiguant de nouveaux produits et en se tenant au fait de différentes façons de gérer les risques.

Initiatives et réalisations

- Réorganisation des actifs du portefeuille obligataire avec l'addition d'un gestionnaire dégageant une valeur ajoutée provenant majoritairement de la sélection des titres de crédit;
Résultat : le rendement global du portefeuille d'obligations se classe parmi les meilleurs de l'industrie avec l'ajout de 65 points de base correspondant à une plus-value d'environ 4 M\$;
- Réduction de l'exposition à la devise américaine;
Résultat : cette opération de couverture a rapporté 42 M\$ en 2007;
- Réalisation d'un sondage afin de mesurer le niveau de satisfaction du fonctionnement du Comité de placement;
Résultat : les membres sont satisfaits à hauteur de 95 %;
- Révision des barèmes d'investissement des placements privés; ajout de quatre nouveaux produits en 2007 et hausse importante de l'exposition à cette classe d'actif.

Nous avons comme objectif de visiter, une fois par an, tous nos gestionnaires de portefeuille à leur bureau.

- Vingt-deux rencontres ont été effectuées en 2007 chez nos différents gestionnaires de portefeuille.

Il arrive au Comité de placement et au Comité de vérification de procéder à des appels d'offres pour le choix de partenaires.

Deux processus d'appel d'offres ont été menés en 2007, soit pour la vérification externe et la garde de valeurs.

- Embauche d'un nouveau gardien de valeurs avec une capacité mondiale; la valeur présente des économies réalisées est de 4,3 M\$;
- Reconduction du mandat de la firme Samson Bélair Deloitte & Touche.

Orientation :

Gestion du risque et rendement optimal (suite)

En 2007

Pour mieux gérer le risque

Le Secrétariat a coordonné les travaux d'une étude menée par la firme d'actuaire Morneau Sobeco qui projette la situation financière sur vingt ans. Cette étude identifie le risque que la cotisation excède son niveau soutenable. Les résultats ont permis d'élaborer une nouvelle Politique de financement et d'amorcer plusieurs réflexions sur les mesures de contrôle du risque qui se poursuivront en 2008. Les mesures prises en 2005 concernant le mécanisme de flexibilité de l'indexation ont considérablement réduit le risque que la cotisation excède le niveau visé. Cependant, dans des scénarios extrêmes, par exemple lors d'une période de baisse de taux d'intérêt ou d'une hausse marquée de l'inflation, le Régime demeure vulnérable.

Initiatives et réalisations

Les principales recommandations de cette étude qui visent à permettre de mieux contrôler ces situations sont :

- L'allongement des échéances des obligations contenues dans la caisse;
- La diminution de l'exposition au marché boursier au profit d'une augmentation des placements alternatifs;
- La mise en place de mécanismes évitant les congés de cotisation.

Ces recommandations seront intégrées au portefeuille dans les années qui suivent.

Une deuxième étude constate que la durée de vie des universitaires est plus longue

Au cours de la dernière année, le Secrétariat a participé à une deuxième étude de mortalité réalisée par la firme d'actuaire Mercer. Les conclusions de celle-ci confirment les constats faits en 2006, soit une espérance de vie plus longue pour les universitaires par rapport à la population en général. L'étude révèle également que la durée de vie s'allonge plus rapidement que prévu au fil des ans.

- Nous mettrons en application les divers moyens inclus dernièrement dans la nouvelle Politique de financement pour diminuer le risque du Régime.

En 2008

Le Régime continuera de renforcer, lors de la prochaine évaluation actuarielle au 31 décembre 2007, l'hypothèse de mortalité afin d'éviter les transferts intergénérationnels.

Nous entendons compléter la mise à jour de la Politique de placement instaurée en 2007. L'objectif d'identification d'un nouveau portefeuille de référence permettra d'optimiser les probabilités de rencontrer les engagements du Régime à long terme à un coût raisonnable et aussi prévisible que possible pour assurer sa pérennité. Par la suite, nous apporterons les modifications nécessaires à la structure de gestion pour améliorer le rapport rendement/risque de la caisse. L'introduction de ces changements tiendra compte des opportunités de marché ainsi que de l'évolution de la situation financière du Régime.

Orientation :

Gouvernance et transparence

Poursuivre l'amélioration des mécanismes de gouvernance. Renforcer la capacité des membres des comités à exercer leur rôle de fiduciaires. Augmenter les communications entre le Comité de retraite, les autres comités, le Secrétariat et les membres du Régime.

En 2007

Nous avons poursuivi la mise en place de mécanismes de gouvernance visant à assurer un contrôle plus efficace sur les processus d'administration et une meilleure reddition de comptes des différents intervenants.

Afin de disposer de référents communs au sein du Comité de retraite, nous avons aussi instauré une démarche en éthique organisationnelle visant à identifier les valeurs partagées des membres du Comité en rapport avec l'administration du Régime et la gestion de la caisse de retraite.

Dans le but de renforcer nos positions et recommandations, nous avons procédé au choix d'une firme unique d'avocats pour conseiller le Comité de retraite et le Secrétariat en ce qui concerne le cadre contractuel de différents placements complexes. Dans la même optique, le Secrétariat a aussi procédé à l'engagement d'un avocat ayant une vaste expérience dans le domaine des régimes de retraite.

Initiatives et réalisations

- Profitant de l'entrée en vigueur d'une nouvelle loi qui obligeait tous les comités de retraite à mettre en place un règlement intérieur, nous avons modifié notre politique de régie d'entreprise (qui sera remplacée par un règlement intérieur) pour y ajouter deux sections, une sur la gestion des risques et une sur les livres et registres. Nous avons aussi modifié la section sur l'évaluation du rendement des fournisseurs et la reddition de comptes des différents intervenants.
- Le Groupe de travail sur l'éthique organisationnelle a été formé, s'est fixé une méthodologie, a tenu un atelier de travail avec les membres du Comité de retraite et a soumis un projet de rapport proposant un Énoncé des valeurs du Comité.
- Le Comité de déontologie, renommé Comité d'éthique et de déontologie, a pris en considération les déclarations d'intérêts financiers, les déclarations d'antécédents judiciaires ainsi que l'absence de toute déclaration de conflit d'intérêts et de toute plainte. Les membres en ont déduit, avec satisfaction, un climat de stabilité pour les activités du Comité de retraite.
- À la suggestion de nos conseillers juridiques, nous avons créé deux entités corporatives séparées, mais entièrement sous le contrôle du Comité de retraite, afin de réaliser certains placements privés pouvant être plus audacieux de manière à isoler le risque au moyen du voile corporatif.

Un changement de partenaire

Le Secrétariat a procédé à un appel d'offres au cours de la dernière année en ce qui a trait aux services actuariels.

- Le Comité de retraite a octroyé un mandat de cinq ans à la firme Mercer, succédant ainsi à Morneau Sobeco qui agissait comme actuaire externe pour le Régime depuis plusieurs années.

En 2008

En gouvernance, le Comité de retraite entreprendra une réorganisation matérielle de ses nombreuses règles de régie interne afin d'en simplifier la consultation et l'application. Des initiatives seront prises pour bien encadrer les investissements faits au moyen de filiales. Du côté de l'éthique et de la déontologie, le Comité de retraite rendra public son « Énoncé des valeurs communes » et initiera certaines activités pour favoriser la prise en compte de ces valeurs par tous les intervenants.

Orientation :

Promouvoir le Régime

Promouvoir le Régime auprès des clientèles afin d'améliorer leur compréhension dans le but de leur permettre de prendre des décisions éclairées.

En 2007

Sondage de satisfaction de la clientèle : un an plus tard

Rappelons que le Secrétariat avait procédé, en octobre 2006, à un sondage de satisfaction auprès des participants et des retraités dont le résultat global atteignait 96 % de taux de satisfaction. Malgré ce résultat impressionnant, le Secrétariat a continué de poser des gestes en 2007 afin de répondre aux besoins exprimés par les répondants.

Initiatives et réalisations

- Tenue de nouvelles séances de formation;
- Élaboration de formulaires simplifiés (en ligne);
- Brochure d'information sur les ententes de transfert;
- Construction d'un arbre de services qui verra le jour en 2008 sur notre site Internet.

Des sommes non réclamées par certains membres

Les sommes qui sont payables en vertu d'un régime de retraite mais qui n'ont pas été réclamées dans les trois ans suivant la date à laquelle elles étaient dues sont ce qu'on appelle des biens non réclamés.

Trois ans après la date d'exigibilité, les sommes dues doivent être transférées hors du Régime. L'organisme qui est responsable des biens non réclamés est Revenu Québec, Direction principale des biens non réclamés. C'est avec cette direction que les gens devront communiquer pour récupérer leurs droits une fois que le Régime n'en sera plus responsable.

L'opération des biens non réclamés en 2007 en bref :

Nombre de personnes visées par l'opération : 324 (tous les cas avaient des droits inférieurs à 20 % du MGA).

- 152 personnes ont répondu et ont retiré leurs droits;
- 172 personnes n'ont pas répondu et leurs droits ont été transférés hors du Régime.

Valeur des droits sortis hors du Régime : 357 036,70 \$

- 32 855,41 \$ transmis à Revenu Québec;
- 324 181,29 \$ transmis au Trust La Laurentienne (mandataire du gouvernement).

En 2008

Participants actifs
Ouvrez votre dossier



Nous poursuivons la tenue de séances d'information sur notre Régime et sur les régimes publics dans les établissements du réseau de l'Université du Québec. Nous porterons une attention encore plus grande à la mise à jour de l'information.

Nous souhaitons améliorer le support à l'administration du Régime pour le personnel des ressources humaines de nos établissements.

Les outils de communication du site Internet seront bonifiés par la poursuite du développement du « Profil personnel » pour les participants et les retraités, et ce, avec la collaboration de l'équipe de l'actuariat.

Orientation :

Développer notre expertise

Poursuivre le développement de notre expertise pour mieux exercer notre leadership.

Le Secrétariat croit que l'intelligence, la compétence et la créativité des ressources humaines constituent sa principale richesse et que celles-ci doivent évoluer dans un milieu de travail stimulant, propice à la réalisation des objectifs de l'organisation, à l'exercice de leurs compétences ainsi qu'au développement de leurs connaissances, habiletés et objectifs de carrière.

En 2007

Une équipe d'experts en placement conseille et guide les actions prises par le Comité de retraite afin d'obtenir les meilleurs rendements. Cette équipe est appuyée par les autres directions, qui regroupent des gens faisant partie, pour la plupart, d'un ordre professionnel (comptables, actuaires, avocats, etc.). L'expertise est nécessaire à la réussite de la mission. Le Secrétariat encourage donc son personnel à participer à des activités de formation et à entreprendre des programmes d'études pour ainsi favoriser le développement et l'épanouissement professionnel et personnel de ses employés.

Initiatives et réalisations

- Renforcement du rôle-conseil en ressources humaines auprès des gestionnaires;
- Mise sur pied d'un modèle de rémunération lié à la performance pour l'ensemble du personnel;
- Élaboration d'un document d'accueil pour les nouveaux employés;
- Révision du Code de déontologie afin de tenir compte des valeurs et de la vision du Secrétariat;
- Tenue de formations pour les employés, notamment sur le développement d'habiletés technologiques;
- Élaboration d'un Programme d'excellence et de créativité pour les employés.

Processus d'affaires en développement continu

L'expertise et les compétences de l'équipe de développement des technologies sont mises à l'épreuve continuellement. L'optimisation des processus d'affaires s'effectue en continu par leur informatisation. Le Régime et la législation apportent constamment des modifications obligeant à l'ajustement de nos systèmes et à la mise à jour des processus déjà en place.

- Poursuite du développement d'optimisation échelonné sur plusieurs années.

Innovation et sécurité

Utiliser les technologies au Secrétariat signifie augmenter notre efficacité et innover dans l'offre de nos services. Pour ce faire, il n'est pas toujours nécessaire de miser sur les avancées les plus récentes des technologies. Exploiter le plein potentiel de ce que nous avons déjà en place engendre une source d'innovation au cœur de nos processus d'affaires.

- Implantation d'un budget de risque actif en collaboration avec l'équipe des placements;
- Revue de la sécurité informatique;
- Mise à jour du système d'exploitation sur nos postes informatiques.

Orientation :

Développer notre expertise (suite)

En 2007

Cette année, les priorités du Secrétariat ont porté, entre autres, sur l'implantation du modèle de risque (GERI) qui permet de calculer la déviation entre le portefeuille réel et le portefeuille de référence établi par la Politique de placement en fonction des objectifs de financement. Nous avons aussi poursuivi l'intégration au système de classement (SYCLARR) de la fonction d'archivage et de la notion de calendrier de conservation. Nous nous sommes assurés que la sécurité de nos infrastructures demeure adéquate et nous poursuivons le renouvellement des équipements afin d'être toujours à la fine pointe des technologies.

Initiatives et réalisations

- Amélioration des services offerts aux membres par le développement du profil personnel dédié aux participants et aux retraités;
- Amélioration des outils de gestion disponibles au personnel des services des ressources humaines des établissements du réseau de l'Université du Québec;
- Implantation de la mise à jour de notre système de classement et de gestion documentaire.

En 2008

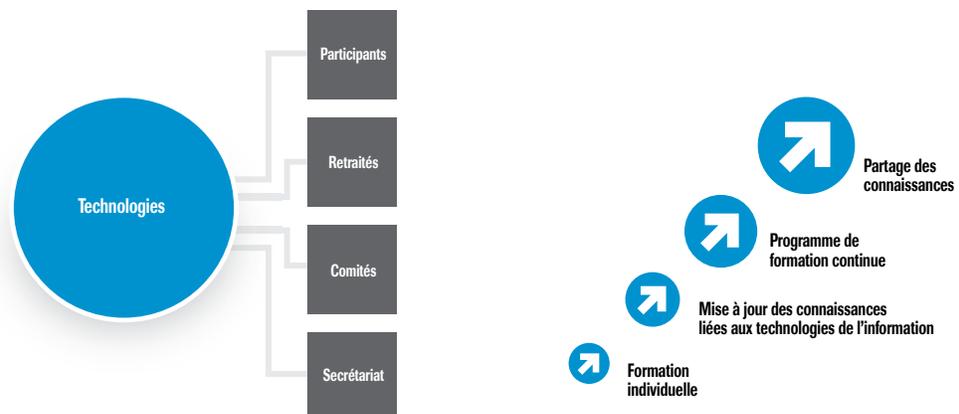
Nous allons poursuivre l'implantation du nouveau modèle de rémunération et améliorer le processus d'évaluation individuelle des employés en supportant les gestionnaires dans l'attribution d'attentes claires et réalisables.

De plus, nous voulons réviser les politiques et les protocoles concernant la gestion des ressources en lien avec l'implantation du nouveau modèle de rémunération lié à la performance, et débiter le programme d'excellence et de créativité pour les employés.

Nous allons également participer à une évaluation de la performance globale de l'organisation au niveau provincial.

En ce qui a trait aux technologies, nous ferons effectuer des tests d'intrusion afin de pouvoir certifier de la sécurité informatique du Régime auprès de nos clientèles. Nous supporterons également la direction de l'actuariat dans l'exploitation du logiciel PROVAL servant dans l'évaluation de la situation financière du Régime et appuierons l'équipe des placements dans l'implantation d'un nouveau gardien de valeurs et le développement du modèle de risque et d'outils d'évaluation des gestionnaires de portefeuille.

Enfin, nous automatiserons certaines opérations quotidiennes de sauvegarde et de mise à jour des systèmes.



Nous sommes parmi les leaders en matière de technologies et systèmes d'administration pour les régimes de retraite. Le Secrétariat possède plusieurs systèmes adaptés aux besoins de la gestion et de l'administration. Une vigie sur les nouvelles technologies assure l'expertise et les moyens de suivre et de supporter l'évolution du Régime.

La formation en continu constitue l'axe d'intervention privilégié par le Secrétariat.

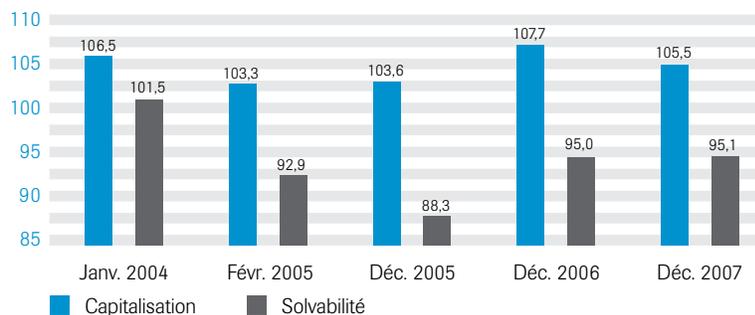
Situation financière du Régime

Évaluation actuarielle au 31 décembre 2007

L'évaluation actuarielle comporte deux parties, soit la mesure de la capitalisation du Régime (qui assume que le Régime existera indéfiniment) et celle de la solvabilité (qui simule la terminaison du Régime). À l'aide de l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2007, le Comité de retraite a fixé le taux de cotisation pour les trois prochaines années à 17,9 % (employé/employeur) de la masse salariale, soit au même niveau que lors de la dernière évaluation. Les principaux faits saillants de l'évaluation actuarielle sont :

- une légère diminution du ratio de capitalisation due à un rendement inférieur aux attentes actuarielles;
- un maintien de la solvabilité grâce à une faible hausse des taux d'intérêt à long terme;
- des changements majeurs dans les hypothèses démographiques qui viennent renforcer l'équité intergénérationnelle;
- un taux de cotisation stable à 17,9 % de la masse salariale.

Résultats des tests de capitalisation et de solvabilité (%)



Actif requis pour le versement d'une rente annuelle de 40 000 \$

Le tableau ci-dessous illustre l'impact du niveau des taux d'intérêt à long terme, net d'inflation, sur les ratios de solvabilité du graphique précédent. Plus les taux d'intérêt sont élevés, plus la valeur des engagements du Régime diminue. Il s'ensuit des ratios de solvabilité plus élevés.

Taux d'intérêt réel	Valeur de la rente homme ¹	Valeur de la rente femme ¹
1,5 %	886 002 \$	887 796 \$
2,0 %	828 307 \$	830 788 \$
2,5 %	776 314 \$	779 299 \$
3,0 %	729 339 \$	732 685 \$
4,0 %	648 168 \$	651 914 \$

¹ Selon un départ à la retraite à 58 ans

Revue de la situation financière au 31 décembre 2007

La Revue de la situation financière du Régime constitue une activité annuelle importante pour le Régime. Introduite le 1^{er} janvier 2005 par la section 23 du Règlement, elle vise à déterminer la cotisation requise, laquelle représente la meilleure estimation du coût à long terme du Régime. Elle sert aussi à établir la réserve pour l'indexation et l'excédent d'actif, s'il y a lieu.

Encore une fois, la réserve pour indexation (33,5 M\$) est suffisante pour couvrir la pleine indexation de la portion des rentes constituées du service après 2004. Le coût de cette décision est estimé à 400 000 \$ pour la période du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009. Cependant, puisque la réserve est remplie à 97 %, aucun programme temporaire ne sera mis en place en 2008.

Concernant le coût à long terme du Régime, celui-ci passe de 18,2 % à 18,3 %. Cette légère hausse est attribuable à un renforcement des hypothèses démographiques favorisant l'équité intergénérationnelle.

Le tableau ci-dessous présente un portrait de la situation financière du Régime.

	2007	2006
Actif ajusté (5 ans)	2 179 200	2 016 300
Passif (à IPC - 3 %)*	2 145 700	2 002 700
Réserve pour indexation	33 500	13 600
Manque à gagner afin de compléter la réserve pour indexation	(1 100)	(14 900)
Réserve maximale pour indexation	34 600	28 500
Cotisation requise à long terme en pourcentage de la masse salariale	18,3 %	18,2 %

* Passif calculé avec une indexation à 100 % IPC pour le service effectué avant 2005 et à IPC-3 % (minimum 0 %) pour le service à compter de 2005

On remarque que la réserve pour indexation est pratiquement complète, atteignant 97 % de son niveau maximal en 2007 (33,5 M\$ p/r 34,6 M\$).

Modifications au Règlement du Régime

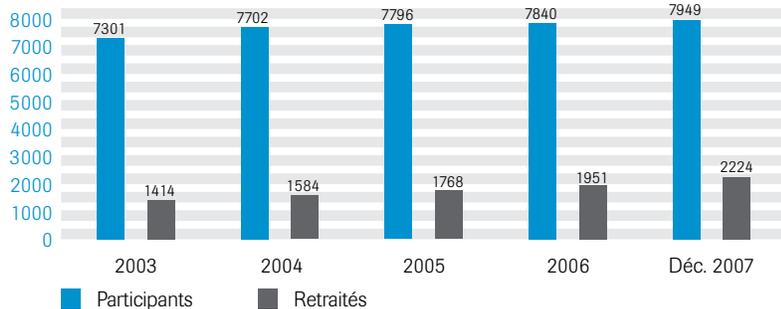
Plusieurs modifications ont été apportées au Règlement du Régime en 2007. On en décrit l'objet brièvement ci-dessous.

Date d'entrée en vigueur	Article du Règlement	Objet de la modification
7 juillet 2007	3.1	Préciser que les participants au Régime de retraite des enseignants (RRE) qui cessent de cotiser après 35 ans de service ne peuvent adhérer au Régime
7 juillet 2007	6.2	Retarder l'âge maximal d'une demande de retraite de 69 ans à 71 ans à la suite d'un changement législatif
7 juillet 2007	8.2	Les ex-participants dont la valeur des droits est inférieure à 20 % du maximum des gains admissibles (MGA) déterminé par la Régie des rentes du Québec ne sont plus tenus de transférer leurs sommes hors du Régime
7 juillet 2007	13.6	Ajouter une énumération complète des véhicules de retraite dans lesquels un participant qui quitte son emploi peut transférer la valeur de ses droits
7 juillet 2007	Appendice II	<ul style="list-style-type: none">• Retrait de la Fondation Armand-Frappier au 31 décembre 2006• Ajout de deux nouvelles unités : Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec à Rimouski et Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec en Outaouais
16 février 2008	2.1.16	Refléter la pratique administrative relativement au taux d'intérêt crédité sur la valeur des droits cédés à la suite d'un partage
16 février 2008	18.3	Permettre aux membres de laisser les cotisations volontaires en dépôt au Régime jusqu'au 1 ^{er} décembre de l'année de leur 71 ^e anniversaire
16 février 2008	23.8	Répondre à une demande des autorités (RRQ) afin de préciser qu'une modification au Règlement doit être apportée après chaque indexation ou programme temporaire accordé
16 février 2008	Appendice II	Ajout d'une nouvelle unité en date du 1 ^{er} septembre 2007 : Syndicat du personnel professionnel de l'UQTR

Deux nouvelles ententes de transfert ont été conclues par le Comité de retraite en 2007. La plus récente avec l'Université du Manitoba et, précédemment, avec la Ville de Montréal pour les entités suivantes : le Comité de gestion du Régime de retraite des employés syndiqués de la Communauté urbaine de Montréal, le Comité de gestion du Régime des cadres de la Communauté urbaine de Montréal et l'Association de bienfaisance et de retraite des policiers et policières de la Ville de Montréal.

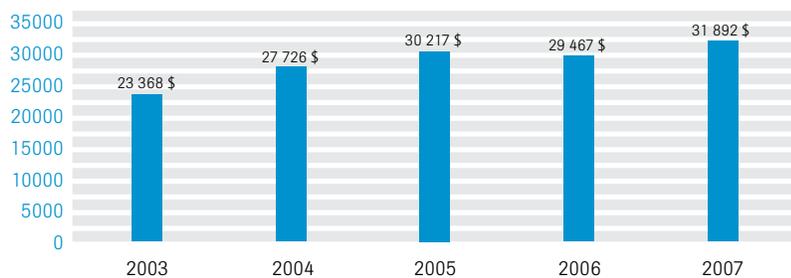
Profil des participants

Participants (au 31 décembre)



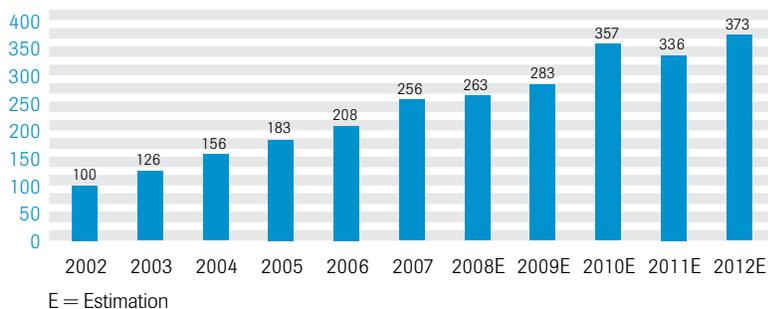
Pendant que le nombre de participants croissait légèrement, celui des retraités augmentait de 24 % au cours des deux dernières années.

Rente annuelle moyenne (\$)
pour ceux ayant pris leur retraite dans l'année
(incluant la rente versée aux conjoints survivants)



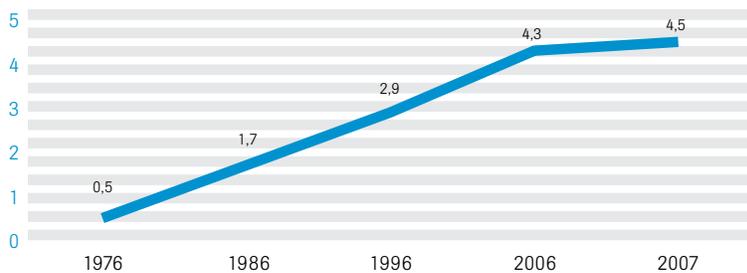
Les retraités ou conjoints dont la rente a débuté en 2007 touchent en moyenne 31 892 \$ par année, soit une hausse de 8,5 % par rapport à l'an dernier.

Nouveaux retraités



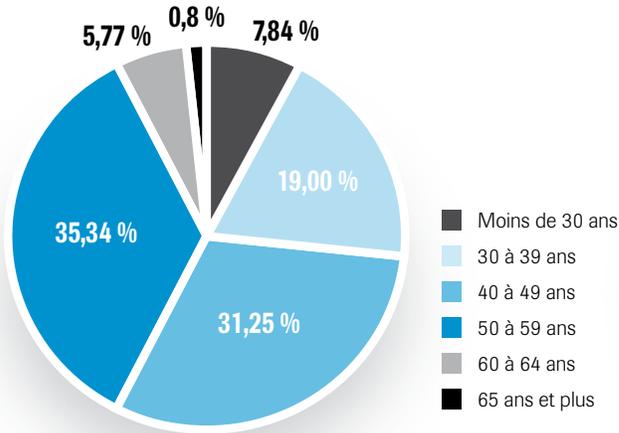
Le Régime assistera à une prise de retraite sans précédent dans les prochaines années. En effet, il y a maintenant 39 ans que le Régime existe et plusieurs participants seront admissibles à une retraite au cours des prochaines années.

Ratio des engagements sur la masse salariale (%)

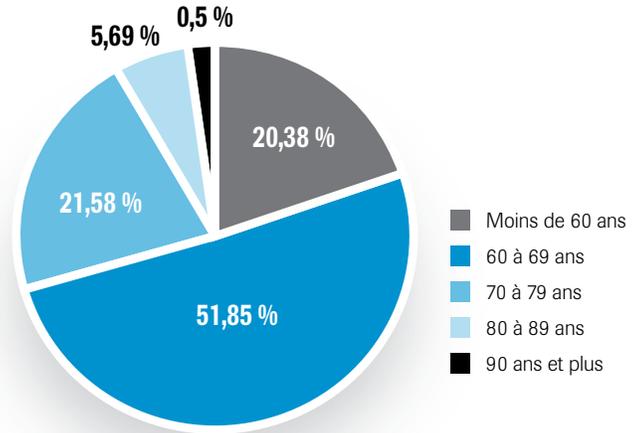


L'évolution de ce ratio indique une maturité croissante du Régime. À terme, ce ratio atteindra 7 fois. Une maturité de 4,5 signifie que les engagements du Régime sont 4,5 fois plus importants que la masse salariale sur laquelle nous prélevons les cotisations. Cela veut dire que, dans quelques années, le Régime devra compter davantage sur les revenus de placements et sur le mécanisme de flexibilité de l'indexation pour assurer sa pérennité.

Ventilation des participants par groupe d'âge (au 31 décembre)



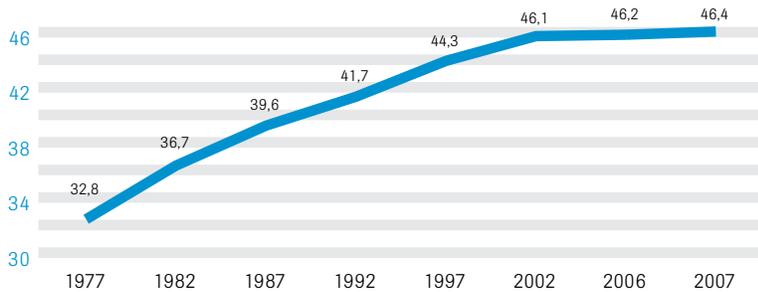
Ventilation des retraités par groupe d'âge (au 31 décembre)



Il ne faut pas se surprendre que le nombre de nouveaux retraités soit en forte croissance puisque près des trois quarts des participants ont au-dessus de 40 ans et plus du tiers appartiennent au groupe des 50 à 59 ans.

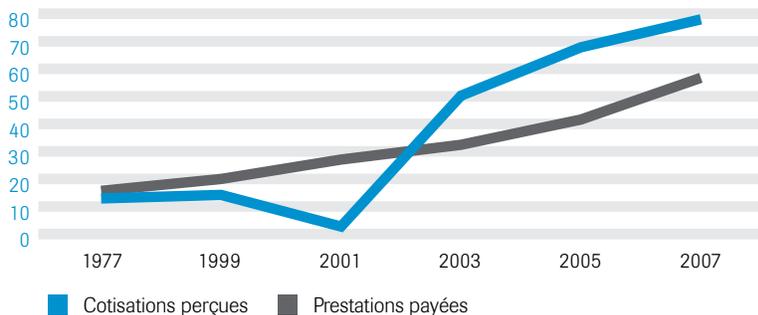
Du côté des retraités, la ventilation par groupe d'âge semble relativement stable. Encore cette année, le groupe des 60 à 69 ans domine.

Évolution de l'âge moyen des participants (au 31 décembre)



Bien que la progression de l'âge moyen ralentisse depuis 2002, la population de cotisants continue de vieillir, l'arrivée des nouveaux adhérents étant insuffisants pour compenser.

Cotisations perçues/ prestations payées (millions)



Si nous excluons la période de 1997 à 2001, pour laquelle il y a eu un congé de cotisation partiel ou total, nous observons que les cotisations à elles seules suffisent à couvrir le paiement des prestations. Ce phénomène s'explique par le fait que le Régime n'est pas encore mature. Selon nos projections, les deux courbes devraient se rencontrer vers 2010. Par la suite, les prestations dépasseront les cotisations perçues, d'où l'importance des bons rendements et de conserver en réserve les sommes suffisantes pour assurer la pérennité du Régime.

Sources de revenus à la retraite

1

Pension de sécurité de la vieillesse du gouvernement fédéral

2

Rente du Régime de rentes du Québec

3

Rente du Régime de retraite de l'Université du Québec (RRUQ)

4

Autres véhicules d'épargne et/ou cotisations volontaires du RRUQ

Volet éducatif

Bâissez votre retraite !

Plusieurs prétendent que pour maintenir le même niveau de vie à la retraite, il est sage de viser un revenu de l'ordre de 65 % à 70 % de votre dernier salaire avant la retraite. Pour y arriver, cela demande une bonne planification et une connaissance des outils à votre disposition. En plus des rentes provenant des régimes sociaux des deux paliers gouvernementaux, le Régime vous procurera un revenu de retraite important. Toutefois, dépendamment de l'âge auquel vous avez adhéré au Régime et de celui que vous atteindrez à votre retraite, il se peut que vous deviez compléter le tout par de l'épargne et divers autres véhicules de retraite, notamment les cotisations volontaires disponibles au Régime. Pour connaître les revenus nécessaires à votre objectif de retraite, le Secrétariat vous suggère d'utiliser le planificateur financier disponible sur notre site Internet à la section « Votre profil personnel ».

Rapport des comités

Comme à chaque année, lors de leur autoévaluation annuelle, tous les comités ont préparé un rapport de leurs activités et principales réalisations. Rappelons que le mandat de chaque comité est décrit dans la Politique de régie d'entreprise accessible sur le site Internet à l'adresse suivante : www.rruq.ca.

Comité de retraite

Pendant les six réunions tenues par le Comité de retraite en 2007, les membres ont travaillé principalement sur les aspects suivants :

- À chaque réunion, le Comité a analysé la situation financière du Régime;
 - Les membres ont pris connaissance et discuté régulièrement des performances du portefeuille global;
 - Le Comité a adopté les états financiers, le budget annuel ainsi que le choix d'un nouveau gardien de valeurs et d'une nouvelle firme d'actuaire;
 - Il a approuvé la nouvelle de la Politique de financement du Régime qui fournit les lignes directrices sur la façon de financer le coût des engagements;
 - Plusieurs modifications requises au Règlement du Régime ont été adoptées par le Comité;
 - Le Comité a reçu les rapports d'activité de ses délégués sur lesquels il compte pour s'acquitter de ses obligations légales.
- Choix d'un consultant pour la révision de la Politique de placement et de financement;
 - Mise à jour de la Politique contre le harcèlement, de la Politique en matière de service à la clientèle, de la Politique sur les ententes de transfert et de la Politique de régie d'entreprise;
 - Adoption d'une Politique de reconnaissance des membres des comités;
 - Approbation d'une Politique de rémunération des employés du Secrétariat et de son enveloppe budgétaire;
 - Mise en place de l'évaluation des fournisseurs de services;
 - Autorisation de la hausse de la couverture en assurance responsabilité des fiduciaires de 75 M\$ à 90 M\$;
 - Vérification de la conformité avec la Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite, notamment en matière de financement et d'administration (Loi 30).

Comité exécutif

Le Comité exécutif a tenu dix réunions en 2007. Les dossiers traités par les membres ont touché les sujets ci-dessous :

- Approbation d'une vision pour le Régime et des moyens pour atteindre cette vision;
 - Décision du versement de la deuxième indexation de rentes;
 - Approbation et suivi du troisième plan d'affaires du plan stratégique 2005-2008 du Régime;
 - Mise sur pied d'un plan d'action à la suite des sondages sur la satisfaction de la clientèle;
 - Établissement du taux de cotisation du Régime;
 - Mise en place d'un profil pour les membres des comités;
 - Approbation d'une Politique sur les communications;
 - Mise en place d'une démarche en éthique organisationnelle;
- Recevoir et commenter les différents rapports, notamment l'analyse des résultats et le suivi des gestionnaires de portefeuille, de la conformité et de la Politique de placement;
 - Rencontrer les gestionnaires de portefeuille;
 - Revoir la stratégie en placement privé;
 - Mandater un nouveau gardien de valeurs;
 - Embaucher un nouveau gestionnaire en obligation;
 - Continuer le programme d'investissement en placement privé avec quatre nouveaux fonds;
 - Entreprendre la révision de la Politique de placement;
 - Préparer l'autoévaluation du Comité de placement.

Comité de vérification

En 2007, le Comité de vérification a tenu trois réunions. Les membres se sont acquittés des travaux suivants :

- Ils ont recommandé les états financiers 2006 vérifiés au Comité de retraite;
- Ils ont reçu les commentaires et recommandations des vérificateurs externes pour 2007;
- Ils ont reçu le rapport de vérificateurs sur les taux de rendement;
- L'évaluation des vérificateurs externes a été complétée;
- Ils ont recommandé la nomination des vérificateurs pour l'exercice 2007 au Comité de retraite;
- Ils ont approuvé le plan de vérification externe pour 2007;
- Une rencontre des vérificateurs externes en l'absence des membres de la direction a été tenue;
- L'examen et l'approbation de la Politique d'indépendance du vérificateur externe ont été faits;
- Ils ont conclu le processus d'appel d'offres pour la vérification externe pour 2007 à 2010;
- Ils ont approuvé l'autoévaluation de l'employeur en regard des obligations déléguées par le Comité de retraite, qui a été envoyée aux établissements;
- Ils ont reçu les résultats de la vérification annuelle des données des établissements de l'automne 2006;
- Les membres ont approuvé le processus de vérification des données des établissements pour l'automne 2007 et assuré un suivi des résultats lorsque nécessaire;
- Ils ont approuvé les procédures relatives à la vérification annuelle des rentes et en ont assuré le suivi;

- L'examen des travaux effectués à la suite des recommandations du consultant informatique dans son mandat accordé en 2005 a été concluant;
- Le texte inséré au rapport annuel relatif à la responsabilité de la Direction quant à l'information financière a été analysé et approuvé par les membres;
- La préparation de l'autoévaluation au Comité de retraite a été finalisée.

Comité d'éthique et de déontologie

Le Comité de déontologie a été renommé « Comité d'éthique et de déontologie ». Un accent sur l'éthique est ajouté pour confirmer le souci du Comité de retraite de mettre en valeur le volet « éthique » auquel les membres souhaitent s'identifier. Cet aspect, qui caractérise depuis longtemps le fonctionnement du Comité, prendra tout son sens en 2008 par l'adoption de « valeurs » qui sont propres au Comité de retraite et à tous ses sous-comités.

Le Comité d'éthique et de déontologie a tenu une réunion en 2007 et les membres ont consacré beaucoup d'énergie aux discussions sur les valeurs qui les animent.

Les faits marquants de l'année 2007 sont :

- L'examen des services de première ligne rendus aux participants du Régime et la recommandation de la mise en place d'un volet d'accueil des nouveaux participants et d'un volet d'information continue de tous les participants;
- L'organisation des travaux du Groupe de travail en éthique organisationnelle, notamment la rencontre et session de travail tenue le 15 juin 2007 avec le Comité de retraite;
- Comme à chaque année, le Comité a passé en revue le registre des conflits d'intérêts et antécédents judiciaires. Aucun élément n'a été soulevé.

Résultats des rendements de l'année 2007

En 2007, le rendement global de la Caisse a atteint 3,8 %, correspondant à des résultats de placements nets de 60,3 M\$. Une performance bien au-dessus de la médiane des grandes caisses de retraite canadiennes, qui est de 2,5 %. Sur les quatre dernières années, la moyenne pondérée se situe à 10,6 %, comparativement à 10,1 % pour notre indice de référence, pour une valeur ajoutée de 0,50 %.

Performance du portefeuille global (au 31 décembre 2007)

Année	Rendement annualisé (%)									
	Rendement annuel (%)	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans
2007	3,77	9,04	10,28	10,59	11,51	8,19	6,21	5,44	7,41	7,62
	3,74	8,86	10,06	10,10	10,76	7,46	5,70	5,12	6,51	6,89
2006	14,57	13,69	12,96	13,53	9,09	6,63	5,68	7,87	8,06	
	14,23	13,37	12,30	12,59	8,22	6,03	5,32	6,86		
2005	12,81	12,16	13,19	7,77	5,11	4,26	6,95	7,27		
	12,51	11,35	12,05	6,77	4,46	3,90	5,84			
2004	11,51	13,37	6,14	3,26	2,63	6,00	6,50			
	10,21	11,81	4,93	2,54	2,26	4,77				
2003	15,26	3,55	0,65	0,53	4,93	5,69				
	13,45	2,38	0,11	0,37	3,71					
2002	-6,98	-5,94	-3,96	2,49	3,87					
	-7,60	-5,96	-3,65	1,41						
2001	-4,90	-2,41	5,86	6,78						
	-4,29	-1,61	4,61							
2000	0,15	11,69	10,98							
	1,16	9,37								
1999	24,56	16,82								
	18,25									
1998	9,57									
	10,47									

Caisse globale

Portefeuille de référence

Rendement et valeur ajoutée - 2004 à 2007

(pour les exercices se terminant le 31 décembre)

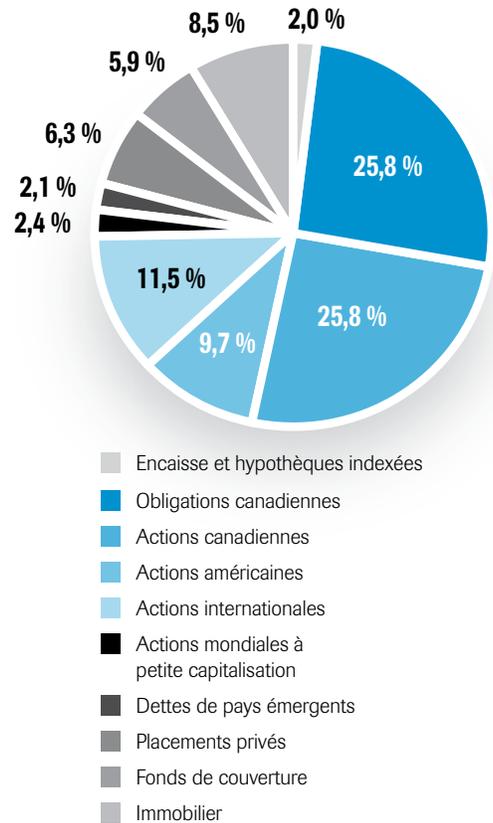
	2007	2006	2005	2004	Moyenne annuelle 4 ans	Total 4 ans
Résultats de placements nets (en millions de \$)	60,3 M\$	260,7 M\$	200,9 M\$	164,3 M\$	171,6 M\$	686,2 M\$
Rendement global du Régime (%)	3,8 %	14,6 %	12,8 %	11,5 %	10,6 %	42,7 %
Rendement des indices de référence (%)	3,7 %	14,2 %	12,5 %	10,2 %	10,1 %	40,7 %
Valeur ajoutée (%)	0,1 %	0,4 %	0,3 %	1,3 %	0,5 %	2,0 %
Valeur ajoutée (en millions de \$)	0,6 M\$	6,4 M\$	5,0 M\$	19,1 M\$	7,8 M\$	31,1 M\$
Actif net	2 256,5 M\$	2 167,6 M\$	1 877,0 M\$	1 647,6 M\$		

Au cours des douze derniers mois et surtout lors du quatrième trimestre, les principaux marchés mondiaux furent marqués par un environnement économique et financier engendrant une volatilité importante. Quelques faits marquants ont tout particulièrement influencé les résultats obtenus :

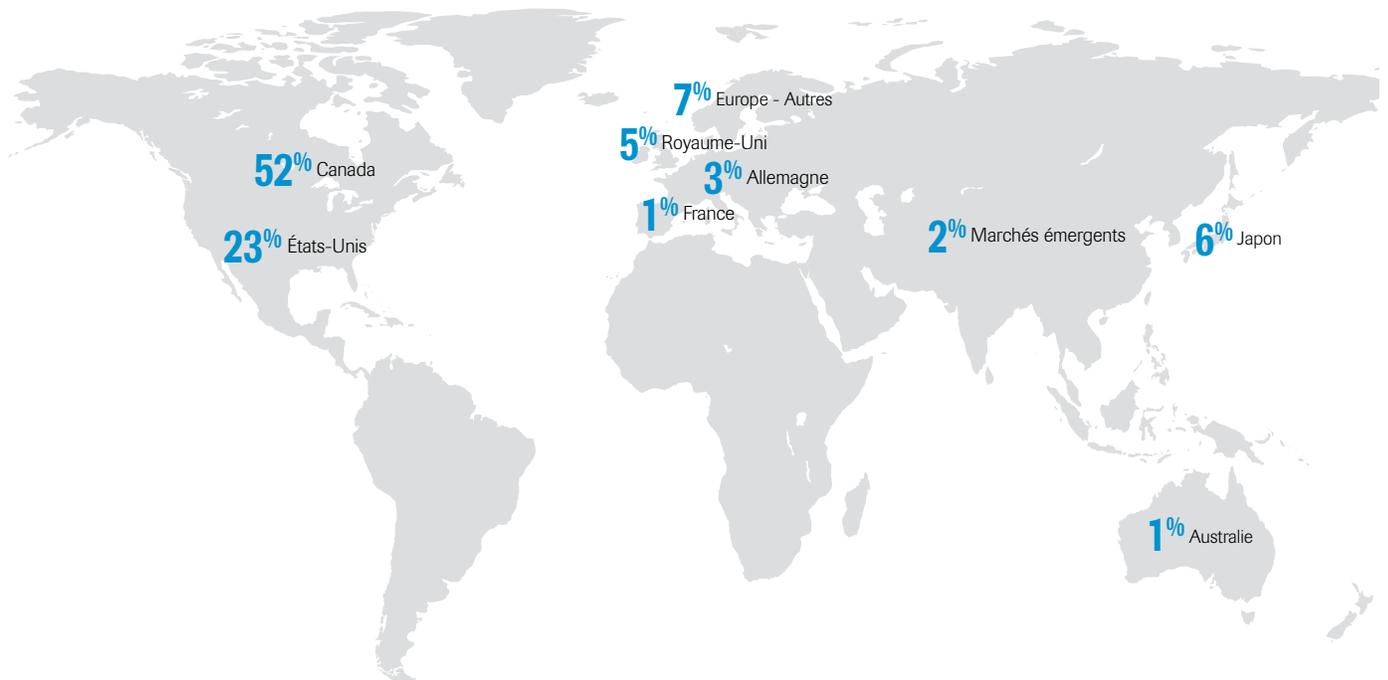
- Forte appréciation du dollar canadien face au dollar américain;
- Défaillance des prêts hypothécaires à risque aux États-Unis provoquée par une importante détérioration du marché immobilier;
- Anticipation d'un ralentissement de l'économie américaine pouvant mener à une récession;
- Hausse des prix de l'énergie;
- Crise de liquidité sur le papier commercial adossé à des actifs non bancaires.

Dans ce contexte d'instabilité, la diversification préconisée par la structure de gestion de nos sources de rendement a permis d'atténuer ces mouvements.

Répartition effective des classes d'actifs (%)

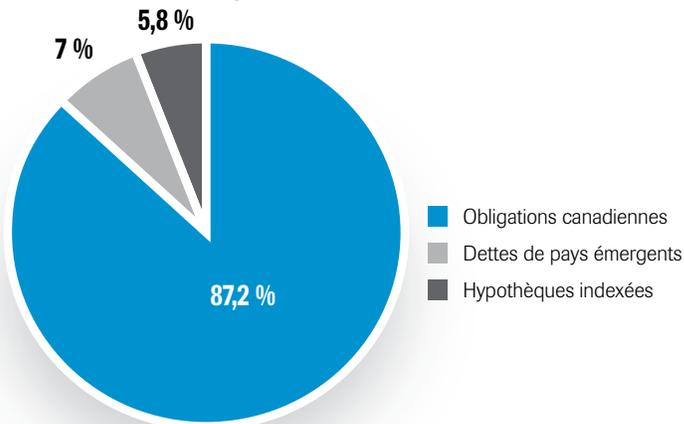


Notre perspective mondiale nous a procuré de nombreuses occasions de créer de la valeur. (%)



Nous diversifions de plus en plus nos placements à l'échelle mondiale.

Marché des titres à revenu fixe (29,8 %)
Répartition - Revenu fixe (%)

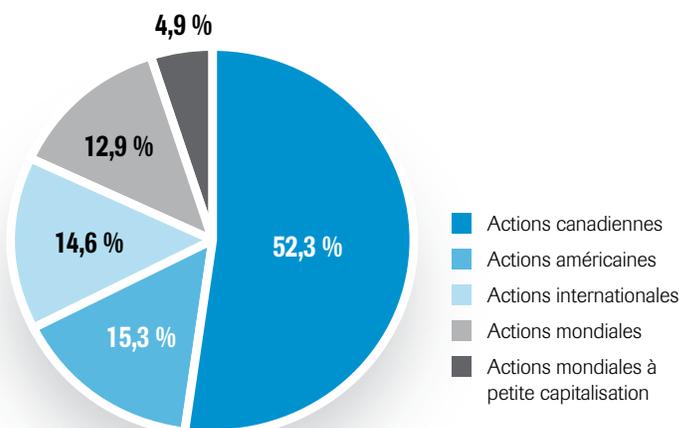


Avec des actifs de 669,1 M\$ ou 29,8 % de la caisse globale, ce portefeuille procure une bonne protection du capital dans un environnement caractérisé par une forte volatilité.

Comme nos gestionnaires d'obligations canadiennes préconisent des styles de gestion différents mais complémentaires, la faible corrélation des sources de valeurs ajoutées assure une bonne diversification. Dans cette optique, un nouveau mandat a été octroyé à la firme de gestion Philips Hager and North de Vancouver, reconnue pour sa sélection de titres corporatifs.

En 2007, le portefeuille d'obligations canadiennes affiche un rendement de 4,3 %, soit de 65 points centésimaux supérieur à son indice de référence alors que celui de la dette des pays émergents ajoute 471 points centésimaux.

Marché des actions (49,4 %)
Répartition - Actions (%)



Le ralentissement économique anticipé aux États-Unis, provoqué par une détérioration du secteur de l'immobilier, a fait reculer la plupart des indices boursiers mondiaux et tout spécialement le secteur financier normalement reconnu pour son aspect défensif.

Rendement total - 12 mois

Décembre 2006 à décembre 2007

Indices du marché des actions (%)

1 Technologies de l'information	48,22
2 Matériaux	30,26
3 Services de télécommunications	19,87
4 Services publics	11,89
5 Industrielles	10,51
6 S&P/TSX Composite	9,83
7 Énergie	8,23
8 Consommation discrétionnaire	4,22
9 Services financiers	- 1,63
10 Consommation de base	- 5,34
11 Soins de santé	-24,25

La forte progression de la devise canadienne contre la majorité des autres monnaies explique en partie la sous-performance de ces indices convertis en dollars canadiens.

Les actions transigées sur les marchés boursiers représentent 49,4 % de nos investissements ou 1 110,2 M\$.

Profitant d'une couverture complète (à compter du 1^{er} juillet 2007) sur la variation de la devise américaine, le portefeuille d'actions américaines se démarque par son rendement de 3,4 %, avec une valeur ajoutée par rapport à son indice de référence de 1 397 points centésimaux.

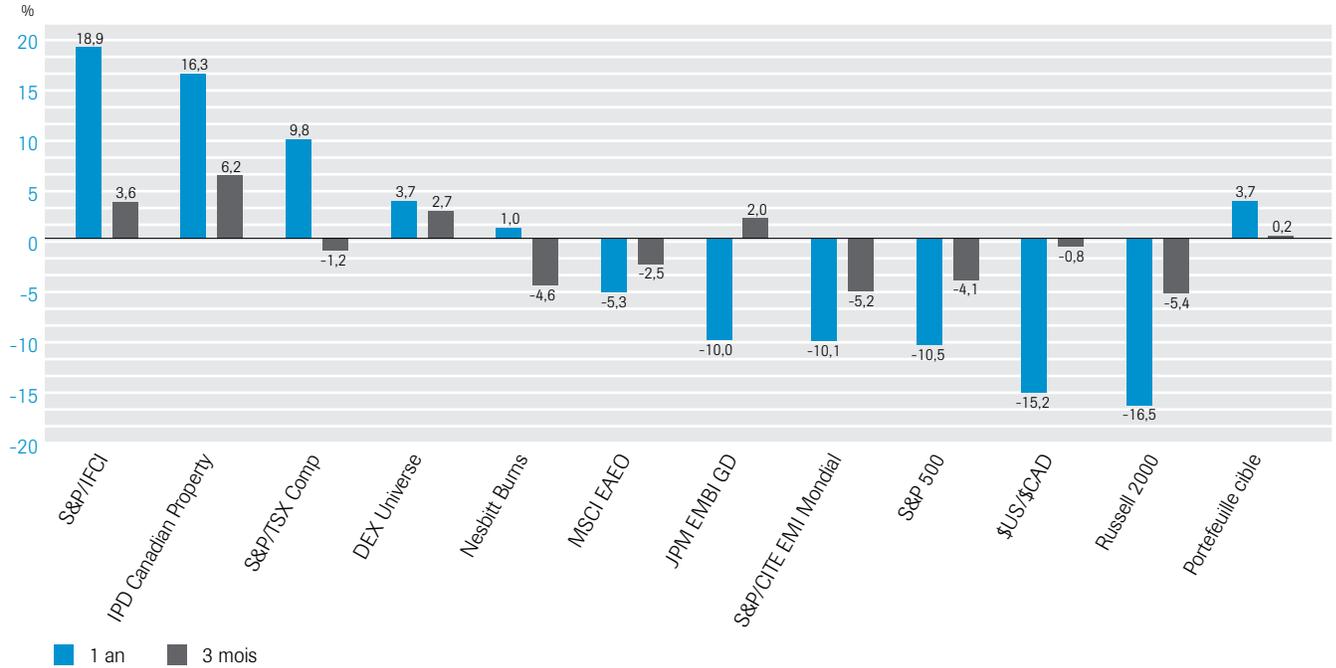
Les portefeuilles d'actions canadiennes, internationales (EAEO), mondiales et de petite capitalisation mondiale, affichant un rendement de 8 %, -9,2 %, -8,4 % et -27,7 %, ont retranché respectivement 188, 389,134 et 2 160 points centésimaux à leur indice de référence.

La philosophie de gestion, favorisant des investissements dans des titres attrayants relativement à leur valeur fondamentale, a procuré des rendements sous leur indice de référence.

À long terme, nous demeurons favorables à cette stratégie, car elle représente une bonne valeur dans la mesure où elle vise à protéger le capital dans les périodes de baisse des marchés boursiers et à stabiliser la capitalisation et le taux de cotisation du Régime.

Rendement des indices (SCAD)

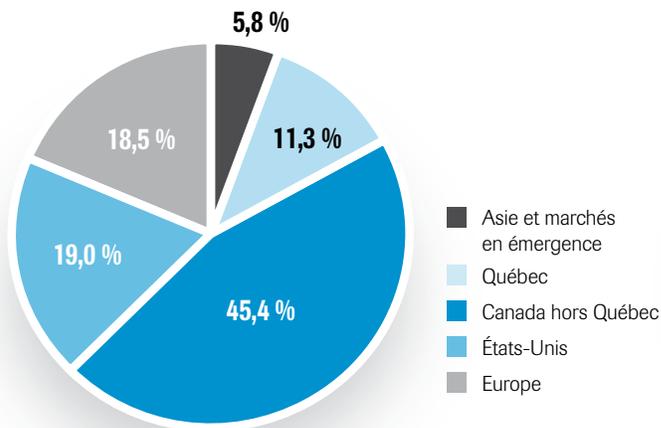
Au 31 décembre 2007



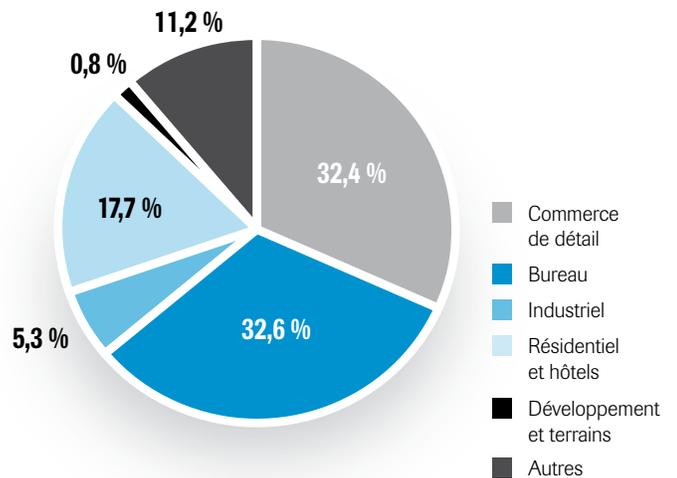
Marché immobilier (8,5 %)

L'immobilier connaît encore une année fort satisfaisante avec un rendement de 19,9 %. Nos deux portefeuilles avec des actifs totalisant 190,8 M\$ ont ajouté 363 points centésimaux à l'indice de référence. Ces placements se veulent aussi une bonne protection contre l'inflation.

Répartition des placements immobiliers par région (%)



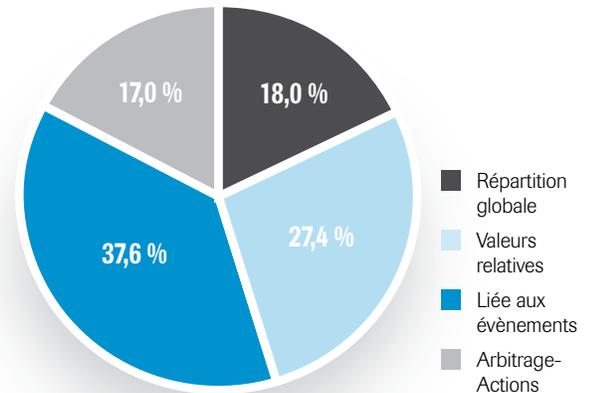
Répartition des placements immobiliers par secteur (%)



Fonds de couverture (5,9 %)

Avec un portefeuille regroupant quatre gestionnaires, ces derniers ont procuré un excellent rendement de 12,2 % supérieur à leur indice de référence, soit 477 points centésimaux. Une performance caractérisée par une volatilité plus faible que celle des actions mais plus élevée que celles des obligations contribue à améliorer le profil rendement/risque de la caisse globale.

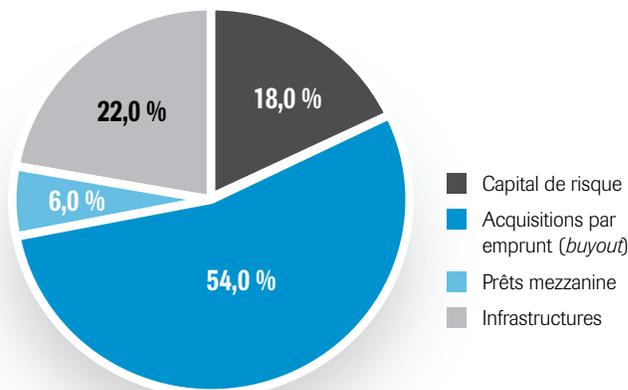
Répartition des fonds de couverture par stratégie (%)



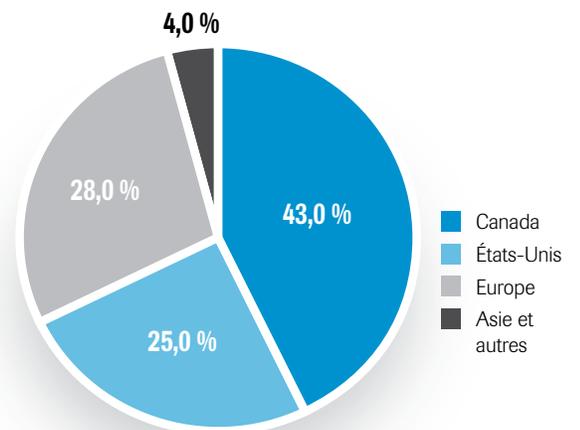
Placements privés (6,3 %)

Notre programme d'investissement s'est poursuivi en 2007 avec quatre nouveaux fonds en plus d'injecter un montant additionnel de 25 M\$ avec la Caisse de dépôt et placement du Québec. AXA Private Equity avec deux fonds pour 18 M\$, Penfund avec 10 M\$ et Sword Energy, une société investissant dans le domaine du pétrole et gaz dans l'Ouest canadien, avec 15 M\$. Au 31 décembre, ce portefeuille représentait 6,3 % de la caisse globale pour un montant de 142,2 M\$. À long terme, la prime de liquidité de cette classe d'actif devrait nous permettre d'obtenir des rendements supérieurs aux marchés plus liquides. Le rendement obtenu en 2007 s'élève à 5,14 %.

Répartition des placements privés par stratégie (%)



Répartition des placements privés par région (%)



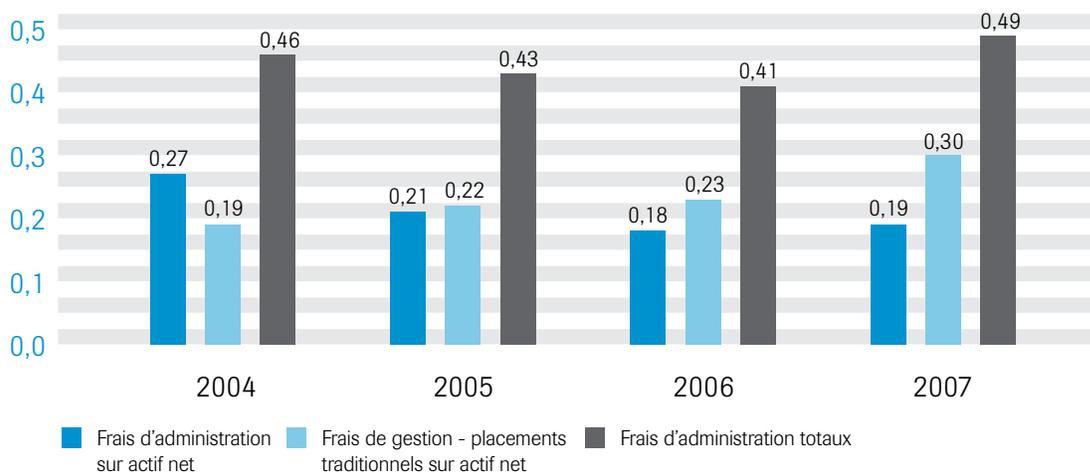
Frais d'administration et de gestion

On retrouve ci-dessous les coûts totaux d'administration du Régime et de gestion des différents portefeuilles confiés à des firmes d'experts externes. Rappelons que la nature du Régime (multiemployeurs) et la diversité des classes d'actif du portefeuille (qui en diminue le risque) ont pour conséquence d'augmenter les frais de gestion.

	2007	2006	2005	2004
Frais d'administration (M\$)	4 309 919	3 962 708	3 958 188	4 480 568
Frais de gestion - placements traditionnels (M\$)	6 788 164	4 920 087	4 067 277	3 113 772
Frais de gestion - placements alternatifs (M\$)	8 638 217	8 553 192	7 586 927	6 229 017
Frais totaux d'administration et de gestion (M\$)	19 736 300	17 435 279	15 612 392	13 823 357
Actif net au 31 décembre (M\$)	2 256 496	2 167 615	1 876 982	1 647 648
Frais d'administration sur actif net (%)	0,19	0,18	0,21	0,27
Frais de gestion - placements traditionnels sur actif net (%)	0,30	0,23	0,22	0,19
Sous-total (%)	0,49	0,41	0,43	0,46
Frais de gestion - placements alternatifs sur actif net (%)	0,38	0,39	0,40	0,38
Frais totaux d'administration et de gestion sur actif net au 31 décembre (%)	0,87	0,80	0,83	0,84

Les frais de gestion des placements alternatifs (0,38 %) sont, encore cette année, largement compensés par les rendements supérieurs obtenus dans ces classes d'actif. Pour les quatre dernières années (2004-2007), leur plus-value représente environ 94 M\$.

Frais d'administration (en % de l'actif total) (Excluant les placements alternatifs)



États financiers et notes afférentes

Responsabilité de la direction relativement à l'information financière

Les états financiers du Régime de retraite de l'Université du Québec ont été produits par la direction, qui est responsable de l'intégrité et de la justesse des données présentées, y compris certains montants devant être nécessairement fondés sur le jugement et sur des estimations. Ces états financiers respectent les conventions comptables qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus au Canada. L'information financière présentée dans le rapport annuel est en conformité avec les états financiers.

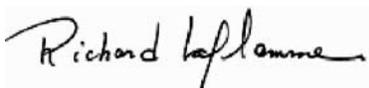
Des systèmes de contrôle interne et des procédés d'appoint sont maintenus pour fournir l'assurance que les opérations sont autorisées, que l'actif du Régime est préservé et que les registres sont tenus avec exactitude. Ces contrôles comprennent des normes de qualité pour l'engagement et la formation du personnel, une Politique de régie d'entreprise, une structure organisationnelle où la répartition des tâches est nettement définie, l'obligation de rendre compte du rendement, ainsi que la communication des politiques et des directives à tous les échelons.

La responsabilité des états financiers incombe au Comité de retraite conformément aux lois et règlements qui le régissent, secondé par le

Comité de vérification. Celui-ci se compose de six administrateurs ne faisant partie ni des cadres ni du personnel du Secrétariat du Régime. De plus, le Comité examine les recommandations que font les vérificateurs externes en vue d'améliorer le contrôle interne, ainsi que leur mise en application par la direction. Dans l'exercice de ses fonctions, le Comité rencontre régulièrement la direction et les vérificateurs externes pour décider de la portée et du choix du moment de leurs vérifications respectives, examiner leurs constatations et s'assurer qu'ils s'acquittent bien de leurs responsabilités. Ce Comité a révisé les états financiers et a recommandé l'approbation au Comité de retraite.

Les vérificateurs externes du Régime, Samson Bélair Deloitte & Touche, s.e.n.c.r.l., ont effectué une vérification indépendante des états financiers selon les normes de vérification généralement reconnues au Canada. Leur vérification a comporté les sondages et autres procédés qu'ils ont jugé nécessaires pour exprimer leur opinion dans leur rapport à l'administrateur. Les vérificateurs externes ont libre accès au Comité de vérification pour discuter de leur vérification et de leurs constatations quant à l'intégrité de la présentation des renseignements financiers et à la fiabilité des systèmes de contrôle interne.

Le directeur général



Richard Laflamme

Le directeur des placements,
du contrôle et de la comptabilité



Louis Langlois, CFA

États financiers consolidés

**RÉGIME DE RETRAITE DE
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC**

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007

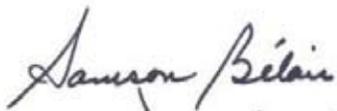
Rapport des vérificateurs

Aux membres du Comité de retraite du
Régime de retraite de l'Université du Québec

Nous avons vérifié l'état consolidé de l'actif net disponible pour le service des prestations et l'état consolidé des obligations relatives aux prestations du **Régime de retraite de l'Université du Québec** au 31 décembre 2007 ainsi que l'état consolidé de l'évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Régime. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers consolidés. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de l'actif net disponible pour le service des prestations et des obligations relatives aux prestations du Régime au 31 décembre 2007 ainsi que de l'évolution de son actif net disponible pour le service des prestations pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.


Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l.
Comptables agréés

Le 31 mars 2008

RÉGIME DE RETRAITE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

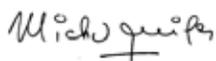
État consolidé de l'actif net disponible pour le service des prestations

Au 31 décembre 2007, avec chiffres correspondants de 2006
(en milliers de dollars)

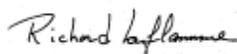
	2007	2006
Actif		
Placements (note 3)		
Effets commerciaux	28 770	26 640
Obligations et fonds d'obligations (note 3a)	612 071	546 619
Actions et fonds d'actions (note 3b)	907 155	948 751
Actifs déposés en contrepartie des contrats à terme (note 3c)	169 695	200 848
Fonds et prêts hypothécaires (note 3d)	45 014	54 166
Placements alternatifs (note 3e)	274 398	187 507
Placements immobiliers (note 3f)	190 494	152 546
Encaisse des fiduciaires	11 817	4 624
	2 239 414	2 121 701
Créances		
Cotisations à recevoir des membres	3 747	3 362
Cotisations à recevoir des employeurs	3 439	3 233
Revenus de placements à recevoir	5 775	7 150
Transactions sur placements en voie de règlement	2 713	31 300
Autres créances à recevoir	1 305	212
	16 979	45 257
Actifs relatifs aux opérations de prêts de titres et prises en pension de titres	11 601	129 855
Immobilisations et autres actifs	370	394
Encaisse	6 158	3 532
	18 129	133 781
Total de l'actif	2 274 522	2 300 739
Passif		
Engagements relatifs aux opérations de prêts de titres et pensions sur titres (note 5)	11 601	129 855
Transactions sur placements en voie de règlement	2 845	649
Charges à payer	1 830	1 897
Cotisations à rembourser	1 807	723
Total du passif	18 083	133 124
Actif net disponible pour le service des prestations	2 256 439	2 167 615

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du Comité de retraite,



Président



Secrétaire

RÉGIME DE RETRAITE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

État consolidé de l'évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations

Exercice terminé le 31 décembre 2007, avec chiffres correspondants de 2006
(en milliers de dollars)

	2007	2006
Activités de placements		
Revenus (pertes) de placements (note 4)		
Revenus de placements	79 434	89 804
Gains réalisés sur placements	90 799	140 015
Variation de la juste valeur des placements	(88 467)	44 363
	81 766	274 182
Gestion des placements et garde des valeurs	(15 426)	(13 473)
Revenus nets de placements	66 340	260 709
Activités d'administration du règlement		
Cotisations (note 6)		
Cotisations des membres	42 332	39 240
Cotisations des employeurs	39 697	37 340
Transferts d'autres régimes	5 151	7 335
	87 180	83 915
Autres revenus	48	38
Revenus	87 228	83 953
Prestations		
Prestations de retraite	(49 988)	(42 343)
Remboursements de cotisations	(6 962)	(4 571)
Transferts à d'autres régimes	(3 485)	(3 152)
	(60 435)	(50 066)
Revenus nets d'administration du règlement	26 793	33 887
Frais d'administration (note 7)	(4 309)	(3 963)
Augmentation totale de l'actif net disponible pour le service des prestations	88 824	290 633
Actif net disponible pour le service des prestations au début de l'exercice	2 167 615	1 876 982
Actif net disponible pour le service des prestations à la fin de l'exercice	2 256 439	2 167 615

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

RÉGIME DE RETRAITE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

État consolidé des obligations relatives aux prestations

Exercice terminé le 31 décembre 2007, avec chiffres correspondants de 2006
(en milliers de dollars)

	2007	2006
Valeur actuarielle des prestations constituées		
Augmentation (diminution) au cours de l'exercice provenant de :		
Modifications des méthodes et hypothèses actuarielles	18 790	13 100
Intérêts cumulés sur les prestations	100 267	106 552
Prestations constituées selon la pleine indexation	82 086	78 734
Écart des prestations constituées entre la pleine indexation et l'indexation prévue au Régime	(12 715)	(13 500)
Prestations versées	(55 236)	(42 693)
Perte (gain) d'expérience	(10 621)	21 648
Augmentation nette de la valeur actuarielle des prestations constituées	122 571	163 841
Valeur actuarielle des prestations constituées au début de l'exercice selon l'indexation prévue au Régime	1 985 199	1 821 358
Valeur actuarielle des prestations constituées à la fin de l'exercice selon l'indexation prévue au Régime	2 107 770	1 985 199
Écart des passifs entre la pleine indexation et l'indexation prévue au Régime (note 10)	30 094	27 200
Valeur actuarielle des prestations constituées à la fin de l'exercice selon la pleine indexation (note 9)	2 137 864	2 012 399

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

RÉGIME DE RETRAITE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice terminé le 31 décembre 2007

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

1. Description du Régime

La description du Régime de retraite fournie ci-dessous ne constitue qu'un résumé. Les lecteurs devront consulter le texte du règlement du Régime s'ils désirent une information plus complète. Le texte est accessible notamment par l'entremise du site www.rruq.ca, dans la section « Régime ».

Généralités

Les salariés de l'Université du Québec, de ses établissements et des autres unités désignées dans le règlement du Régime participent à un régime de retraite contributif à prestations déterminées. Ce Régime est administré par un comité de retraite paritaire composé de membres désignés par les employeurs et les employés des divers organismes participant au Régime ainsi que d'autres membres prévus à la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite* du Québec.

Le Régime est enregistré selon la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite* du Québec. Le Régime est une fiducie de pension enregistrée au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu du Canada* et il est exempté d'impôt.

Politique de capitalisation

Les fonds du Régime proviennent des cotisations et des revenus générés par les placements de façon à constituer les prestations déterminées selon les dispositions du Régime. Les participants et l'Université cotisent selon une base paritaire. Le taux de cotisation est fixé par le Comité de retraite, sur recommandation de l'actuaire (voir note 6).

Prestations au titre des services

Un participant actif a droit à une rente normale de retraite dès qu'il respecte l'un des critères suivants :

- a) il a atteint 35 ans de service;
- b) il a atteint 55 ans d'âge et a accumulé 32 ans de service;
- c) il a atteint l'âge normal de retraite de 65 ans ou l'âge de 60 ans pour les femmes qui participaient au Régime le 1^{er} juin 1975.

La rente annuelle normale d'un membre est basée sur le traitement moyen du membre pour les cinq (5) années les mieux rémunérées lors de sa participation au Régime. Le montant de la rente est fixé à 2 % de ce traitement moyen par année de participation.

À compter de soixante-cinq (65) ans, la rente annuelle est réduite de 0,7 % du traitement moyen jusqu'à concurrence de la moyenne du maximum des gains admissibles au sens du Régime de rentes du Québec pour les années correspondantes.

Prestations au décès

Au décès d'un membre non retraité ayant moins de dix (10) ans de service, son conjoint ou, à défaut, ses ayants cause reçoivent un montant forfaitaire conformément aux dispositions du Régime.

Au décès d'un membre non retraité ayant dix (10) ans et plus de service ou au décès d'un membre retraité, une rente égale à 50 % de la rente créditée au membre est versée au conjoint survivant. Si le décès survient après la retraite, la rente est de 60 % à moins que le conjoint n'ait renoncé au 10 % supplémentaire au moment de la prise de retraite. Les enfants à charge reçoivent chacun une rente égale à 10 % (maximum de 40 %) ou, en l'absence de conjoint, à 20 % de la rente créditée au membre (maximum de 80 %). En l'absence de conjoint et d'enfants, un montant forfaitaire est versé conformément aux dispositions du Régime.

RÉGIME DE RETRAITE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2007
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

1. Description du Régime (suite)

Remboursement ou transfert lors d'une cessation d'emploi

À la cessation d'emploi, et ce, conformément aux dispositions du règlement du Régime, un membre peut choisir de se voir accorder une rente différée ou de recevoir un montant forfaitaire correspondant à la valeur de la rente différée et des cotisations excédentaires calculées en vertu de la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite* du Québec.

Indexation et réserve pour indexation

Les rentes versées sont indexées annuellement selon l'indice des rentes du Québec.

Certaines dispositions particulières peuvent s'appliquer pour un membre ayant bénéficié d'un transfert de service en provenance d'un autre organisme.

Une clause d'indexation partielle répondant « *a minima* » de la loi s'applique pour les rentes différées.

Pour la participation effectuée après le 31 décembre 2004, les rentes sont indexées annuellement selon l'indice des rentes du Québec, auquel on soustrait 3 %. Le résultat de cette soustraction ne peut toutefois être inférieur à l'unité.

Une réserve pour indexation est constituée et est égale à l'écart entre le passif actuariel calculé à partir d'une hypothèse de pleine indexation, et le passif actuariel calculé à partir d'une hypothèse d'indexation réduite de 3 %, soit celle prévue au Régime. Le montant de cette réserve ne peut excéder l'écart entre la valeur actuarielle net de l'actif du Régime et le passif actuariel calculé selon l'indexation prévue au Régime (voir note 10).

Cette réserve doit servir à verser l'indexation requise pour la participation effectuée après le 31 décembre 2004 afin de faire en sorte que les rentes en cours de paiement soient ajustées selon la formule d'indexation prévue pour la participation effectuée avant le 1^{er} janvier 2005.

2. Principales conventions comptables

Présentation générale

Les états financiers consolidés sont basés sur la convention de la continuité de l'exploitation et présentent la situation financière globale du Régime de retraite considéré comme une entité distincte, indépendante de son promoteur et de ses participants. Ils sont préparés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada et comprennent les comptes du Régime de retraite de l'Université du Québec et de ses deux filiales détenues en propriété exclusive 6714919 Canada Limited et 4417925 Canada inc.

Placements

Les placements sont présentés à leur juste valeur de la façon suivante :

Les effets commerciaux sont présentés au coût, ce qui correspond à leur juste valeur compte tenu de leurs échéances à court terme.

Les obligations sont évaluées d'après les données obtenues auprès de courtiers ou, à défaut, selon une grille utilisant les taux de rendement du marché.

Les actions sont évaluées selon le cours à la clôture des marchés boursiers.

La juste valeur des unités de fonds communs d'obligations, d'actions, hypothécaires et immobiliers, est déterminée à partir de l'évaluation soumise par chacun des gestionnaires de fonds.

RÉGIME DE RETRAITE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2007
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

2. Principales conventions comptables (suite)

Placements (suite)

Les prêts hypothécaires sont composés de titres de longue durée dont le taux d'intérêt est ajusté annuellement selon l'indice canadien des prix à la consommation. Compte tenu des taux à court terme appliqués sur ces prêts, leur juste valeur est considérée comme équivalente à leur valeur en capital.

La juste valeur des fonds de couverture et des sociétés en commandite présentée dans les placements alternatifs et immobiliers est déterminée à partir de l'évaluation soumise par chacun des gestionnaires et administrateurs de ces placements.

Les contrats à terme n'ont aucune valeur comptable à la date de fin d'exercice puisqu'ils font l'objet d'une réalisation quotidienne. La juste valeur des contrats sur devises est établie en fonction de leur valeur de liquidation à la fin de l'exercice financier.

Les achats et ventes des placements et de contrats sur produits dérivés sont comptabilisés à la date de l'opération de la transaction (la date à laquelle les risques et les avantages importants ont été transférés).

Prises en pension de titres

Les prises en pension de titres représentent des opérations d'investissement à court terme et correspondent aux montants que le Régime recevra à la suite de la récession aux mêmes contreparties, des titres qu'il a reçus en pension, à un prix et à une date prédéterminés. Ces éléments sont comptabilisés sous le poste « *Actif relatif aux opérations de prêts de titres et prises en pension de titres* ». Les revenus d'intérêts relatifs à ces opérations sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Pensions sur titres

Les pensions de titres représentent des opérations de financement à court terme en vertu desquelles le Régime cède des titres qu'il possède et prend simultanément l'engagement de reprendre ces mêmes titres donnés en pension à un prix et à une date prédéterminés. L'obligation de reprendre ces titres est comptabilisée selon le montant exigible dans le poste « *Engagements relatifs aux opérations de prêts de titres et pensions sur titres* ». La charge d'intérêts relative à ces opérations est comptabilisée selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Opérations de prêts de titres

Le Régime prête des titres qu'il détient à des tiers et reçoit en garantie des titres ou des contreparties en espèces. Dans le cadre des opérations de prêts de titres, un passif est constaté à l'égard des contreparties reçues en espèces de la part des emprunteurs sous le poste « *Engagements relatifs aux opérations de prêts de titres et pensions sur titres* ».

Revenus de placement

Les revenus de dividendes sont constatés à la date ex-dividende. Les intérêts créditeurs sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice à mesure qu'ils sont gagnés. Les revenus de placements comprennent également les gains et pertes réalisés et non réalisés.

Les revenus provenant des fonds communs et des placements alternatifs sont comptabilisés au brut, i.e. que les honoraires de gestion qui sont déduits par les gestionnaires à même les revenus de ces placements, sont présentés dans les états financiers sous la rubrique « *Gestion des placements et garde des valeurs* ».

Conversion de devises étrangères

Les éléments d'actif et de passif en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens selon les taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les éléments de l'évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations sont convertis aux taux de change en vigueur au moment de l'enregistrement des transactions. Les gains ou les pertes résultant des fluctuations dans les taux de change sont reflétés à l'état de l'évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations, au poste des revenus de placements.

RÉGIME DE RETRAITE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2007
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

2. Principales conventions comptables (suite)

Immobilisations

Le mobilier, les équipements et les logiciels informatiques sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur des périodes correspondant à la durée de vie utile de ces biens. Les améliorations locatives sont amorties de façon linéaire sur la durée initiale du bail.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada nécessite l'utilisation d'estimations ainsi que la formulation d'hypothèses qui ont un effet sur les montants des éléments d'actif et de passif présentés, sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels ainsi que sur les postes de revenus et de dépenses s'y rapportant. Par conséquent, les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs fournis pour l'exercice précédent ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

3. Placements

Conformément à la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite* du Québec, le Comité de retraite s'est doté d'une politique de placement qui encadre les activités de placement de ses gestionnaires externes.

La politique de placement vise principalement à optimiser, avec un niveau de risque acceptable, les rendements de la caisse de retraite dans le but d'assurer le paiement des prestations actuelles et futures prévues par les dispositions présentes du règlement du Régime.

Dans sa politique de placement, le Comité de retraite a adopté une répartition stratégique à long terme des placements dans plusieurs classes d'actif et dans un grand nombre de pays, laquelle vise à réduire les risques liés à la volatilité des marchés. De plus, la politique de placement permet des déviations tactiques à cette stratégie afin de profiter des mouvements à court terme des marchés.

Pour des raisons d'économie, d'efficacité, de rapidité d'exécution et d'accessibilité à certains marchés, le Comité de retraite peut autoriser l'utilisation de produits dérivés sur des marchés organisés complètement liquides, évalués au marché quotidiennement, afin de reproduire des indices boursiers, obligataires ou monétaires reconnus.

La politique de placement prévoit aussi l'utilisation d'instruments financiers de couverture des monnaies afin de gérer certains risques de devises.

Toujours dans une optique de contrôle du risque en diminuant la volatilité du portefeuille, les fonds de couverture sont utilisés comme élément de diversification qui a comme caractéristique une faible corrélation avec les autres classes d'actif.

Les différents risques de change, de taux d'intérêt, de prix et de crédit sont décrits, lorsque pertinent, dans chacune des catégories d'actif de la présente note.

3a. Obligations et fonds d'obligations

Tout mouvement des taux d'intérêt de 1 % aurait un effet inverse de 5,02 % (4,51 % en 2006) sur la valeur du portefeuille obligataire.

Le taux d'intérêt courant (revenu du coupon/valeur comptable) sur le portefeuille obligataire canadien est de 5,02 % au 31 décembre 2007 (4,45 % en 2006).

RÉGIME DE RETRAITE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2007
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

3. Placements (suite)

3a. Obligations et fonds d'obligations (suite)

	2007	2006
Obligations et fonds d'obligations canadiennes	701 088	568 858
Fonds d'obligations étrangères	46 575	45 808
	747 663	614 666
Obligations canadiennes et fonds d'obligations canadiennes présentées dans le poste « Actifs déposés en contrepartie des contrats à terme »	(135 592)	(68 047)
	612 071	546 619

3a.i) Obligations et fonds d'obligations canadiennes (31,1 % de l'actif net)

	2007		2006			
	DEX Universel	% de la catégorie	Obligations	Fonds d'obligations	Juste valeur	Juste valeur
Fédérales	41,9%	37,6%	124 181	139 229	263 410	262 788
Provinciales et garanties	28,8	31,7	161 317	61 218	222 535	172 225
Municipales	0,0	0,1	-	687	687	1 974
Sociétés	29,3	40,1	-	281 442	281 442	138 556
Encaisse nette	-	(9,5)	-	(66 986)	(66 986)	(6 685)
	100,0%	100,0%	285 498	415 590	701 088	568 858

L'échéance des obligations se détaille ainsi :

Échéance	De 0 à 5 ans		De 6 à 10 ans		11 ans et plus		Total	
	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006
Fédérales	100 647	123 334	13 406	8 932	10 128	-	124 181	132 266
Provinciales et garanties	80 826	90 404	40 366	-	40 125	19 398	161 317	109 802
	181 473	213 738	53 772	8 932	50 253	19 398	285 498	242 068

Le Régime de retraite de l'Université du Québec détient des participations dans des fonds communs obligataires. L'échéance des portefeuilles correspondant à la participation du Régime dans ces fonds communs se détaille comme suit :

Échéance	De 0 à 5 ans		De 6 à 10 ans		11 ans et plus		Total	
	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006
Fédérales	124 336	90 858	528	14 298	14 365	25 366	139 229	130 522
Provinciales et garanties	12 681	12 905	22 512	15 197	26 025	34 321	61 218	62 423
Municipales	-	492	-	764	687	718	687	1 974
Sociétés	157 803	51 791	54 926	38 158	68 713	48 607	281 442	138 556
Encaisse nette	(67 563)	(6 685)	1 451	-	(874)	-	(66 986)	(6 685)
	227 256	149 361	79 417	68 417	108 917	109 012	415 590	326 790

RÉGIME DE RETRAITE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2007
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

3. Placements (suite)

3a. Obligations et fonds d'obligations (suite)

3a.ii) Fonds d'obligations étrangères (2,1 % de l'actif net) :

		2007	2006
	% de la catégorie	Juste valeur	Juste valeur
Amérique latine et Caraïbes :			
Brésil	24,7 %	11 499	12 071
Argentine	7,8	3 633	4 234
Venezuela	7,8	3 613	5 795
Mexique	6,2	2 882	5 478
Colombie	5,3	2 474	1 568
Autres pays (9) (8 en 2006)	7,9	3 711	3 931
Europe :			
Russie	16,5	7 701	9 398
Royaume-Uni	9,3	4 331	-
Autres pays (9) (9 en 2006)	2,9	1 351	3 118
Pacifique/Asie :			
Philippines	8,2	3 833	3 929
Autres pays (8) (8 en 2006)	9,5	4 406	5 489
Afrique/Moyen-Orient :			
Turquie	8,3	3 892	3 108
Autres pays (4) (4 en 2006)	2,2	1 011	1 924
Encaisse nette	(16,6)	(7 762)	(14 235)
	100,0 %	46 575	45 808

3b. Actions et fonds d'actions

La plupart des actions détenues par le Régime sont transigées sur des marchés reconnus et organisés.

	2007	2006
Actions canadiennes	552 928	541 172
Actions et fonds d'actions étrangères	354 227	407 579
	907 155	948 751

RÉGIME DE RETRAITE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2007
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

3. Placements (suite)

3b. Actions et fonds d'actions (suite)

3b.i) Actions canadiennes (24,5 % de l'actif net) :

			2007	2006
	S&P/TSX	% de la catégorie	Juste valeur	Juste valeur
Services financiers	29,6%	27,5%	152 077	156 960
Énergie	27,9	25,9	143 448	106 749
Services de télécommunications	5,5	9,6	53 167	39 005
Consommation discrétionnaire	5,0	9,1	50 540	46 177
Matières premières	16,9	8,3	45 794	69 231
Produits industriels	5,4	6,8	37 737	34 617
Technologies de l'information	5,2	5,3	29 144	25 593
Consommation – Produit de base	2,5	4,6	25 299	36 061
Autres secteurs	2,0	2,8	15 722	26 779
	100,0%	100,0%	552 928	541 172

3b.ii) Actions et fonds d'actions étrangères (15,7 % de l'actif net) :

				2007	2006
	% de la catégorie	Actions	Fonds d'actions	Juste valeur	Juste valeur
Amériques :					
États-Unis	22,6%	51 172	28 812	79 984	87 468
Autres pays (2) (4 en 2006)	1,5	2 376	3 027	5 403	11 891
Europe :					
Royaume-Uni	14,0	47 699	2 030	49 729	71 445
France	6,4	21 567	1 223	22 790	27 407
Allemagne	8,9	30 977	502	31 479	22 205
Autres pays (14) (15 en 2006)	21,9	75 121	2 202	77 323	78 902
Pacifique/Asie :					
Japon	17,0	49 437	10 740	60 177	70 161
Autres pays (6) (7 en 2006)	7,5	21 060	5 524	26 584	37 039
Afrique/Proche et Moyen-Orient :					
1 pays (2 en 2006)	0,2	-	758	758	1 061
	100,0%	299 409	54 818	354 227	407 579

RÉGIME DE RETRAITE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2007
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

3. Placements (suite)

3c. Actifs déposés en contrepartie des contrats à terme (7,5 % de l'actif net)

Le Régime de retraite de l'Université du Québec détient, au 31 décembre 2007, des contrats à terme avec un taux d'intérêt implicite CDOR d'une durée de trois mois pour une valeur d'engagement de 169 848 000 \$ (201 130 000 \$ en 2006) sur l'indice S&P 500.

Les actifs déposés en contrepartie de ces contrats à terme sont composés ainsi :

	2007		2006	
	% de la catégorie	Juste valeur	% de la catégorie	Juste valeur
Encaisse et dépôts sur marges	(0,3)%	(535)	0,0%	81
Effets commerciaux	20,4	34 638	30,3	60 785
Obligations et fonds d'obligations canadiennes	79,9	135 592	33,9	68 047
Fonds commun regroupant des fonds de couverture	0,0	-	35,8	71 935
	100,0%	169 695	100,0%	200 848

3d. Fonds et prêts hypothécaires (2,0 % de l'actif net)

Ce véhicule de placement est utilisé aux fins d'immunisation d'une partie du passif des membres retraités. Les prêts hypothécaires, dont le rendement est indexé à l'inflation, ont été consentis à des coopératives d'habitation qui sont réparties à travers le Québec et l'Ontario. Elles sont subventionnées par le gouvernement du Canada et les prêts hypothécaires sont garantis par la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL).

3e. Placements alternatifs (12,2 % de l'actif net)

Les placements alternatifs sont composés des éléments suivants :

	2007	2006
Fonds regroupant plusieurs fonds utilisant différentes stratégies de placement (fonds de couverture)	132 270	107 571
Sociétés en commandite et fonds de placements privés	142 128	79 936
	274 398	187 507

RÉGIME DE RETRAITE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2007
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

3. Placements (suite)

3e. Placements alternatifs (suite)

Les sociétés en commandite et les fonds de placements privés composant les placements alternatifs se répartissent ainsi :

	2007			2006		
	Capital engagé	Capital souscrit	Juste valeur	Capital engagé	Capital souscrit	Juste valeur
Sociétés et fonds canadiens	127 832	94 203	99 327	63 135	48 950	50 666
Sociétés et fonds étrangers	99 278	54 702	42 801	91 316	35 776	29 270
	227 110	148 905	142 128	154 451	84 726	79 936

De par leur nature, les placements privés détenus par les sociétés en commandite dans lesquelles le Régime détient une participation ne sont pas transigés sur des marchés organisés, ce qui restreint les mouvements de prix de ces placements.

3f. Placements immobiliers (8,4 % de l'actif net)

Les placements immobiliers sont composés des éléments suivants :

	2007	2006
Fonds immobiliers	179 736	143 934
Société en commandite	10 758	8 612
	190 494	152 546

Placements libellés en devises étrangères

Les placements libellés en devises étrangères se répartissent ainsi, avant et après la répartition des titres détenus indirectement via les fonds communs et les sociétés en commandite :

	2007		2006	
	Détenus directement	Détenus indirectement	Juste valeur totale	
Devises				
Dollar américain	221 291	149 043	370 334	331 829
Euro	107 176	16 011	123 187	105 351
Yen	49 670	18 389	68 059	83 710
Livre sterling	48 276	5 256	53 532	71 115
Autres devises (29) (29 en 2006)	47 942	18 630	66 572	81 017
	474 355	207 329	681 684	673 022

RÉGIME DE RETRAITE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2007
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

3. Placements (suite)

Placements libellés en devises étrangères (suite)

Afin de gérer certains risques de devises, le Régime de retraite de l'Université du Québec détient des contrats sur devises. Au 31 décembre 2007, le Régime s'est engagé à vendre pour 140 000 000 \$ US (126 000 000 \$ US au 31 décembre 2006) en janvier 2008 à un taux de 1,02302 (1,16501 et 1,16458 au 31 décembre 2006). La juste valeur de ce contrat est de 5 077 000 \$ au 31 décembre 2007 (valeur négative de 1 314 000 \$ au 31 décembre 2006) et est comptabilisée sous la rubrique « *Encaisse des fiduciaires* » à l'état de l'actif net disponible pour le service des prestations.

Aussi, un gestionnaire d'actions mondiales s'est engagé à vendre en mars 2008, 46 759 000 \$ US (30 861 000 \$ US au 31 décembre 2006) à des taux variant de 1,0049 et 1,0110 (1,1345 à 1,1539 au 31 décembre 2006) en vertu de contrats sur devises. La juste valeur de ces contrats est de 880 000 \$ (valeur négative de 248 182 \$ au 31 décembre 2006) et est comptabilisée sous la rubrique « *Actions étrangères* ».

Finalement, un gestionnaire d'obligations s'est engagé à vendre en janvier 2008, 3 060 000 \$ US (aucun au 31 décembre 2006) à un taux de 1,0045 en vertu d'un contrat sur devises. La juste valeur de ce contrat est de 55 000 \$ et est comptabilisée sous la rubrique « *Obligations canadiennes* ».

4. Revenus de placements

Les revenus (pertes) provenant des placements se détaillent ainsi :

	Revenus		Gains (pertes) réalisé(e)s		Variation juste valeur		Total	
	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006
Encaisse, effets commerciaux	1 447	1 020	-	-	(522)	24	925	1 044
Obligations et fonds d'obligations	23 203	25 079	6 012	17 299	(8 380)	(12 141)	20 835	30 237
Actions et fonds d'actions	22 257	17 799	62 975	122 696	(97 065)	7 117	(11 833)	147 612
Actifs déposés en contrepartie et contrats à terme	8 932	27 990	1 862	(32)	(5 978)	8 380	4 816	36 338
Fonds et prêts hypothécaires	3 097	4 061	150	58	(183)	(117)	3 064	4 002
Placements alternatifs	11 338	7 248	7 156	1 135	(7 092)	13 306	11 402	21 689
Placements immobiliers	7 867	8 340	(2)	-	23 180	28 818	31 045	37 158
Gestion de devises	-	-	13 597	(1 014)	7 573	(1 024)	21 170	(2 038)
Allocation tactique des actifs	-	-	-	21	-	-	-	21
Fluctuation des taux de change	899	(2 129)	(951)	(148)	-	-	(52)	(2 277)
Autres revenus de placements	394	396	-	-	-	-	394	396
	79 434	89 804	90 799	140 015	(88 467)	44 363	81 766	274 182

RÉGIME DE RETRAITE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2007
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

5. Prêts de titres et pensions sur titres

Les transactions conclues aux 31 décembre 2007 et 2006 relativement aux opérations de prêts de titres et pensions sur titres se résument comme suit :

	Prêts de titres		Pensions sur titres		Total	
	2007	2006	2007	2006	2007	2006
Prêts de titres et pensions sur titres à la valeur de marché	206 787	175 737	-	94 803	206 787	270 540
Contreparties reçues						
Titres à la valeur de marché	210 699	146 169	-	-	210 699	146 169
Espèces	11 601	34 692	-	95 163	11 601	129 855

Le Régime a constaté un passif équivalent aux contreparties en espèces totalisant 11 601 000 \$ (129 855 000 \$ en 2006) au poste « *Engagements relatifs aux opérations de prêts de titres et pensions sur titres* ».

6. Cotisations

En vertu du règlement du Régime, les participants et l'Université cotisent selon une base paritaire. Le taux de cotisation fixé par le Comité de retraite pour 2006 et jusqu'au 31 mai 2007 était de 10,4 %. Ce taux a été de 10,7 % à compter du 1^{er} juin 2007.

Ce taux, appliqué au traitement du participant dont on déduit 25 % pour la partie qui est inférieure au maximum des gains admissibles au sens du Régime de rentes du Québec, détermine la cotisation de chacune des parties.

Les cotisations se détaillent ainsi :

	2007	2006
Membres		
Cotisations de l'année courante	39 212	37 058
Ajustements d'années antérieures	225	167
Rachats d'années de service	1 980	1 902
Cotisations additionnelles	915	113
	42 332	39 240
	2007	2006
Employeurs		
Cotisations de l'année courante	39 212	37 058
Ajustements d'années antérieures	299	181
Rachats d'années de service	186	101
	39 697	37 340

RÉGIME DE RETRAITE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2007
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

7. Frais d'administration

Les frais d'administration se détaillent ainsi :

	Placements		Administration du règlement		Administration générale		Total	
	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006
Salaires, avantages sociaux et formation	467	390	1 334	1 102	1 057	963	2 858	2 455
Déplacements et réunions	61	72	41	21	124	106	226	199
Dépenses d'exploitation	78	75	400	413	210	222	688	710
Frais externes	50	80	191	196	113	124	354	400
Autres dépenses	23	24	98	106	62	69	183	199
	679	641	2 064	1 838	1 566	1 484	4 309	3 963

8. Obligations relatives aux prestations

Le cabinet d'actuaire Mercer a établi la valeur actuarielle des prestations constituées au 31 décembre 2007 sur la base d'une évaluation actuarielle à cette date. Le cabinet d'actuaire Morneau Sobeco a produit l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2006.

La valeur actuarielle des prestations constituées a été déterminée au moyen des hypothèses les plus probables selon la méthode de projection des prestations pour les services accumulés jusqu'à maintenant. Les écarts entre les résultats obtenus selon la méthode précitée et ceux obtenus selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service (méthode requise en vertu du chapitre 4100 des normes de l'Institut Canadien des Comptables Agréés) sont non significatifs.

Les hypothèses utilisées pour déterminer la valeur actuarielle des prestations constituées tiennent compte des prévisions concernant la situation du marché à long terme. Les hypothèses actuarielles à long terme les plus importantes utilisées pour l'évaluation sont les suivantes :

	2007	2006
Rendement de l'actif	6,46 %	7,00 %
Frais d'administration et frais directs de gestion	0,50 %	0,50 %
Augmentation des échelles salariales	2,70 %	3,00 %
Pleine indexation des rentes	2,20 %	2,50 %

En plus de l'augmentation des échelles, les augmentations salariales considérées dans l'évaluation tiennent compte de la progression dans l'échelle en fonction de l'âge atteint.

Toutefois, afin de refléter l'effet de la situation économique actuelle, d'autres hypothèses ont été utilisées :

	Au 31 décembre 2007		Au 31 décembre 2006			
	Pour les années 2008	2009 et suivantes	2007	Pour les années 2008	2009	2010 et suivantes
Augmentation de salaires en plus de l'échelle de salaires	2,00 %	2,70 %	2,00 %	2,00 %	2,50 %	3,00 %
Pleine indexation des rentes	2,00 %	2,20 %	2,10 %	2,00 %	2,00 %	2,50 %
Rendement de l'actif	6,46 %	6,46 %	5,50 %	5,50 %	5,50 %	7,00 %

RÉGIME DE RETRAITE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2007
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

9. Capitalisation

Les résultats des évaluations actuarielles au 31 décembre 2007 et au 31 décembre 2006 ont été effectués respectivement par Mercer et Morneau Sobeco et se résument ainsi :

	2007	2006
Valeur actuarielle de l'actif net disponible pour le service des prestations	2 256 439	2 167 615
Valeur actuarielle des prestations constituées selon la pleine indexation	2 137 864	2 012 399
Surplus de la valeur actuarielle de l'actif net par rapport à la valeur actuarielle des prestations constituées selon la pleine indexation	118 575	155 216
Taux de capitalisation selon la pleine indexation	105,5 %	107,7 %

10. Réserve pour indexation

L'évolution de la réserve pour indexation s'établit de la façon suivante :

	2007	2006
Constitution de la réserve pour indexation au cours de l'exercice	12 715	13 500
Modifications d'hypothèses et de méthodes d'évaluation de l'indexation	(9 821)	-
Variation du surplus de la valeur actuarielle de l'actif net par rapport à la valeur actuarielle des prestations constituées selon la pleine indexation, et ce, jusqu'au maximum permis	-	2 817
Augmentation nette de la réserve pour indexation	2 894	16 317
Réserve pour indexation au début de l'exercice	27 200	10 883
Réserve pour indexation à la fin de l'exercice	30 094	27 200

La réserve pour indexation couvre l'écart entre la pleine indexation et celle prévue par le Régime pour tous les membres et bénéficiaires pour le service depuis le 1^{er} janvier 2005.

RÉGIME DE RETRAITE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2007
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

11. Engagements

Le Régime de retraite de l'Université du Québec loue ses bureaux en vertu d'un bail qui doit venir à échéance le 30 novembre 2014.

Les loyers futurs de base comprennent les paiements suivants :

2008	215
2009	215
2010	221
2011	221
2012	221
2013 et suivantes	<u>425</u>
Total	<u><u>1 518</u></u>

Fédération des retraités de l'Université du Québec

**Association du personnel
retraité de l'Université
du Québec à Montréal
(APRÈS l'UQAM)**

Thérèse Leduc, présidente
176, rue Denonville
Laval (Québec)
H7W 2M9
450 686-8211
t.r.leduc@sympatico.ca

**Association des
personnes retraitées de la
Télé-université (APRTU)**

Céline Lebel, présidente
670, avenue de l'Alverne
App. 2, Québec (Québec)
G1R 2L8
418 527-3871
celilebe@globetrotter.net

**Association des
professeures et
professeurs retraités de
l'Université du Québec à
Montréal (APR-UQAM)**

Philippe Barbaud, président
4, rue Souart
Laval (Québec)
H7J 1C4
450 666-0464
president@apr-uqam.org

**Association des
professeurs retraités
de l'Université du Québec
à Trois-Rivières
(APR-UQTR)**

Paul Gagné, président
230, rue Jonette
Saint-Étienne-des-Grès
(Québec)
G0X 2P0
819 535-1363
paul_gagne@hotmail.com

**Association des
professeurs retraités
de l'École nationale
d'administration publique
(ARENAP)**

Micheline Turcotte,
présidente
170, des Géodes
Boischatel (Québec)
G0A 1H0
418 822-0259
jgmlef@videotron.ca

**Association des retraités
de l'Université du Québec
à Chicoutimi (ARUQAC)**

Dianne Chrétien, présidente
242, rue Comtois
Chicoutimi (Québec)
G7G 3Y2
418 549-7124
adelaide@videotron.ca

**Association des retraités
de l'Université du Québec
à Rimouski (ARUQAR)**

Gaston Dumont, président
300, allée des Ursulines,
E-308, Rimouski (Québec)
G5L 3A1
418 724-9201
dumont.gaston@cgocable.ca

**Association des retraités
de l'Université du Québec
en Abitibi-Témiscamingue
(ARUQAT)**

Jean-Paul Charlebois,
président
1483, rue Paradis
Rouyn-Noranda (Québec)
J9X 5V1
819 797-9669
charlebois.jean-paul@
cegepat.qc.ca

**Association des retraités
de l'Université du Québec
en Outaouais (ARUQO)**

Yves Asselin, président
45, rue des Capucines
Gatineau (Québec)
J9A 1S8
819 770-3910
yves.asselin@uqo.ca

**Association des retraités
de l'Université du Québec
(siège social) (ARUQSS)**

Pierre Dionne, président
1457, rue de Nerval
Québec (Québec)
G2G 1R6
418 871-4036
pierre_dionne@uquebec.ca

**Association des retraités
de l'Université du Québec
à Trois-Rivières (ARUQTR)**

Jacques Massé, président
7220, rue Bayard
Trois-Rivières (Québec)
G8Y 2E5
819 372-5330
jacques.masse@uqtr.ca

Liste des personnes retraitées en 2007

Cette section a été retirée volontairement de la présente version électronique par respect des renseignements personnels qu'elle contenait.

Liste des personnes décédées en 2007

Cette section a été retirée volontairement de la présente version électronique par respect des renseignements personnels qu'elle contenait.

Fédération des retraités de l'Université du Québec

Association du personnel retraité de l'Université du Québec à Montréal (APRÈS l'UQAM)

Thérèse Leduc, présidente
176, rue Denonville
Laval (Québec)
H7W 2M9
450 686-8211
t.r.leduc@sympatico.ca

Association des personnes retraitées de la Télé-université (APRTU)

Céline Lebel, présidente
670, avenue de l'Alverne
App. 2, Québec (Québec)
G1R 2L8
418 527-3871
celilebe@globetrotter.net

Association des professeures et professeurs retraités de l'Université du Québec à Montréal (APR-UQAM)

Philippe Barbaud, président
4, rue Souart
Laval (Québec)
H7J 1C4
450 666-0464
president@apr-uqam.org

Association des professeurs retraités de l'Université du Québec à Trois-Rivières (APR-UQTR)

Paul Gagné, président
230, rue Jonette
Saint-Étienne-des-Grès
(Québec)
G0X 2P0
819 535-1363
paul_gagne@hotmail.com

Association des professeurs retraités de l'École nationale d'administration publique (ARENAP)

Micheline Turcotte,
présidente
170, des Géodes
Boischatel (Québec)
G0A 1H0

418 822-0259
jgmlef@videotron.ca

Association des retraités de l'Université du Québec à Chicoutimi (ARUQAC)

Dianne Chrétien, présidente
242, rue Comtois
Chicoutimi (Québec)
G7G 3Y2
418 549-7124
adelaide@videotron.ca

Association des retraités de l'Université du Québec à Rimouski (ARUQAR)

Gaston Dumont, président
300, allée des Ursulines,
E-308, Rimouski (Québec)
G5L 3A1
418 724-9201
dumont.gaston@cgcable.ca

Association des retraités de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (ARUQAT)

Jean-Paul Charlebois,
président
1483, rue Paradis
Rouyn-Noranda (Québec)
J9X 5V1
819 797-9669
charlebois.jean-paul@
cegepat.qc.ca

Association des retraités de l'Université du Québec en Outaouais (ARUQO)

Yves Asselin, président
45, rue des Capucines
Gatineau (Québec)
J9A 1S8
819 770-3910
yves.asselin@uqo.ca

Association des retraités de l'Université du Québec (siège social) (ARUQSS)

Pierre Dionne, président
1457, rue de Nerval
Québec (Québec)
G2G 1R6
418 871-4036
pierre_dionne@uquebec.ca

Association des retraités de l'Université du Québec à Trois-Rivières (ARUQTR)

Jacques Massé, président
7220, rue Bayard
Trois-Rivières (Québec)
G8Y 2E5
819 372-5330
jacques.masse@uqtr.ca

Liste des personnes retraitées en 2007

Cette section a été retirée volontairement de la présente version électronique par respect des renseignements personnels qu'elle contenait.

Liste des personnes décédées en 2007

Cette section a été retirée volontairement de la présente version électronique par respect des renseignements personnels qu'elle contenait.

Comités et partenaires

(au 31 décembre 2007)

Membres du Comité de retraite

Eugène Arsenault, UQ
Marcel Belleau, désigné par les participants non actifs et les bénéficiaires
Daniel Bénéteau, UQAR
Luc Bergeron, UQAT
Michel Bourassa, désigné par l'Assemblée des gouverneurs
Andrée Castonguay, UQAC
Martin Côté, UQAC
Pierre Coulombe, désigné par l'Assemblée des gouverneurs
René Delsanne, désigné par les participants actifs
René Garneau, UQTR
Jacques Giroux, UQAT
Monique Goyette, UQAM
John R. Hodgson, ENAP
Louise Laflamme, ENAP
Michel Lizée, UQAM
Pierre-Paul Mercier, INRS
Marie-Hélène Noiseux, désignée par les participants actifs, sans droit de vote
Marc Papillon, UQTR
Marc Philibert, UQAR
Gilles Picard, ETS
Paul Préseault, UQO
Michel Quimper, UQ
Antoine Shaneen, UQO
Normand Trudel, ETS
Michel Turcotte, membre indépendant désigné par le Comité de retraite
Florent Vignola, désigné par les participants non actifs et les bénéficiaires, sans droit de vote
Vacant, INRS

Membres du Comité d'éthique et de déontologie

Marcel Belleau, membre du Comité de retraite
Marie-France Gagnier, UQTR
Allison Marchildon, ENAP
Pierre-Paul Mercier, membre du Comité de retraite
Dany Rondeau, UQAR

Membres du Comité exécutif

Martin Côté
Monique Goyette
Michel Lizée
Gilles Picard
Michel Quimper
Antoine Shaneen

Membres du Comité de placement

Daniel Bénéteau
René Delsanne
René Garneau
Reynald Harpin, membre externe
Michel Lizée
Marie-Hélène Noiseux
Paul Préseault

Membres du Comité de vérification

Eugène Arsenault
Michel Bélanger, membre externe
Luc Bergeron
Jacques Dumont, membre externe
John R. Hodgson
Louise Laflamme

Participants au Comité des usagers

Romaine April, ENAP
Ginette Belleau, INRS
Madeleine Belzile, UQAR
Lucie Blanchet, RRUQ
Angèle Bouchard, UQAT
Michèle Breton, TÉLUQ, composante de l'UQAM
Sylvie Brouillette, MUSÉE DES ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES DU QUÉBEC
Luc Dessureault, UQAM
Lucie Dubé, présidente, UQTR
Line L'Espérance, UQO
Joanne Morneau, ETS
Jacinthe Normand, UQ
Danièle Parent, UQAC

Principaux conseillers externes

Principaux conseillers externes

Actuaires :	Mercer	Québec
Banque :	Banque Nationale du Canada	Québec
Conseillers juridiques :	Fasken Martineau DuMoulin	Québec
	Ogilvy Renault	Québec
	Stikeman Elliott	Montréal
Gardien des valeurs :	RBC Dexia	Montréal
Système des données :	Morneau Sobeco	Montréal

Gestionnaires de portefeuilles

Actions canadiennes :	Montrusco Bolton	Montréal
	Foyston Gordon & Payne	Toronto
	Letko Brosseau & associés	Montréal
Obligations canadiennes :	Addenda Capital Inc.	Montréal
	Phillips Hager & North	Vancouver
	PIMCO	Newport Beach, CA
Obligations étrangères :	Ashmore Investment Management	Londres, UK
Fonds immobiliers :	Bentall Investment Management	Vancouver
	CDP Capital	Montréal
	Maestro, gestionnaires de capitaux immobiliers	Montréal
Prêts hypothécaires indexés :	BonaVista Asset Management Limited	Toronto
	First National Financial Corporation	Toronto
Actions mondiales à petite capitalisation :	Brandes Investments Partners	San Diego, CA
Actions mondiales toutes capitalisations :	AllianceBernstein	Londres, UK
Actions de grandes sociétés (non nord-américaines) :	Munder Capital Management	Birmingham, MI
Actions synthétiques S&P 500 :	Northwater Capital Management Inc.	Toronto
Placements privés :	AXA Private Equity	Paris, France
	CDP Capital	Montréal
	EdgeStone Capital Partners	Toronto
	Genechem Therapeutics Management	Montréal
	Novacap Partenaire financier	Montréal
	Penfund	Toronto
	Schroder Ventures	Montréal
	Siparex	Lyon, France
	Sword Energy	Calgary
	Terra Firma	Londres, UK
	Trencap, s.e.c.	Montréal
	Wilton Asset Management	Boston, MA
	Woodside Fund	San Francisco, CA
Fonds de couverture :	HR Stratégies inc.	Montréal
	Innocap inc.	Montréal
	Northwater Capital Management Inc.	Toronto
	Private Advisors	Richmond, VA

Calendrier des assemblées annuelles 2008

Jeudi 29 mai 2008	Vendredi 30 mai 2008	Mercredi 4 juin 2008	Jeudi 5 juin 2008	Vendredi 6 juin 2008
9 h à 10 h 30 UQO 283, boul. Alexandre-Taché Gatineau Pavillon Alexandre-Taché Salle F-0129	9 h à 10 h 30 UQAC 555, boul. de l'Université Chicoutimi Pavillon des humanités Salle H1-1050	9 h à 10 h 30 Québec (pour UQ, TÉLUQ de l'UQAM, ENAP, INRS, UQAR Campus Lévis et RRUQ) ENAP 555, boul. Charest Est Québec Salle 4114	9 h à 10 h 30 INRS Campus IAF 531, boul. des Prairies Laval Salle Pasteur	9 h à 10 h 30 UQAM 400, rue Sainte-Catherine Est Montréal Pavillon Hubert-Aquin Salle A-M050
15 h à 16 h 30 UQAT 445, boul. Université Rouyn-Noranda Salle D-400	14 h 30 à 16 h UQAR 300, allée des Ursulines Rimouski Salle E-303	14 h 30 à 16 h UQTR 3351, boul. des Forges Trois-Rivières Pavillon Ringuet Salle 4015	14 h 30 à 16 h ETS 1100, rue Notre-Dame Est Montréal Salle A-1150	

* Salles à confirmer

Saviez-vous que...

Près de 40 % des participants actifs ont consulté l'outil de planification financière en ligne au cours de l'année 2007. Félicitations à tous ces gens prévoyants; faites comme eux !

Note : Compte tenu de la consultation de plus en plus fréquente du site Internet du Régime, le nombre de copies imprimées du rapport annuel a été réduit de 50 % cette année.



Notre promesse, mieux garantir votre avenir!

Régime de retraite de l'Université du Québec
2600, boulevard Laurier, 6^e étage, bureau 600
Québec (Québec) Canada G1V 4W1

Téléphone **418.654.3850**
Sans frais **1.888.236.3677**
Télécopieur **418.654.3854**
Site Internet **www.rruq.ca**